

Sûreté nationale

**Démantèlement d'un réseau criminel organisé
et saisie de 176.000 comprimés psychotropes**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°73320 - LUNDI 10 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Artisanat

**Plus de 1,4 million
d'emplois directs créés
grâce au secteur**

P04



Approvisionnement en gaz vers l'Italie

**L'Algérie,
un fournisseur
fiable**

Lire en page 03

P07

ORAN

Elles seront distribuées vers fin novembre, début décembre
**22.000 doses de vaccin antigrippal
supplémentaires» pour Oran**

Secteur de la pêche et de l'aquaculture à Oran
Le ministre omanais visite plusieurs infrastructures

Opération de police
577 vérifications d'identités et 11 recherchés arrêtés

An aerial view of a modern sports complex with multiple swimming pools and surrounding urban area. The complex features several large, rectangular swimming pools with blue water, surrounded by green lawns and modern buildings. In the background, there are more buildings and a body of water.

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Pour construire une Algérie forte

Le SG du RND appelle à la synergie des efforts

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moundir Bouden, a appelé, samedi après-midi à Arris (Batna), à "la synergie des efforts pour construire une Algérie forte et renforcer l'effort de développement en soutien à l'économie nationale". Bouden a souligné, au cours d'une rencontre tenue au stade communal Amar-Zeghi-chi d'Arris, après avoir mené une activité de proximité dans la commune d'Ichemoul et visité la Dechra d'Ouled Moussa, en marge d'une conférence régionale de formation organisée (hier) vendredi au profit des cadres de ce parti dans certaines wilayas de l'est

du pays, que les algériens sont "appelés à unir leurs efforts au service de la patrie, à se rassembler autour de ses intérêts et à contribuer avec force et efficacité au mouvement de développement que connaît le pays dans les différentes wilayas". "Nous devons tous, y compris les partis politiques, participer, au moyen de propositions appropriées, à trouver les solutions nécessaires aux lacunes enregistrées sur le terrain dans certains domaines", a-t-il souligné, ajoutant que l'Algérie "dispose de ressources considérables, de richesses diversifiées et de compétences humaines aux qualifications scientifiques".

Parti des travailleurs (PT)

Hanoune préside la rencontre régionale des cadres des wilayas du Centre

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a présidé, samedi à Alger, une rencontre des cadres du parti des wilayas du centre, au cours de laquelle elle a évoqué les préparatifs en cours pour la participation aux prochaines élections législatives, ainsi que des questions nationales et internationales. S'exprimant à cette occasion, Mme Hanoune a souligné que la participation de sa formation politique aux prochaines échéances visait à concrétiser des acquis sociaux. Passant en

revue les résultats de la participation de son parti aux précédentes échéances, elle a précisé que "les députés du PT ont pu réaliser des victoires au Parlement, en contribuant à l'élaboration et à l'adoption de lois importantes". Hanoune a exhorté les cadres et militants du parti à "coordonner leurs efforts pour remporter, lors des prochaines législatives, un maximum de sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN), et contribuer ainsi à la prise de décision avec un mandat populaire".

Arabie saoudite

Belmehdi prend part à la Conférence et Exposition du Hadj



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi prend part, depuis dimanche, à la "Conférence et Exposition du Hadj" qui se tient dans la ville de Djeddah (Royaume d'Arabie saoudite), selon un communiqué du ministère. Belmehdi a quitté le pays à destination du Royaume d'Arabie saoudite pour prendre part aux travaux de la 5ème édition de la "Conférence et Exposition du Hadj", organisée par le ministère du Hadj et de la Omra en collaboration avec le programme "au service des Invités de Dieu". Lors de sa participation à cet événement, le ministre "procèdera à la signature de la

convention sur les services du Hadj pour l'année 1447H/2026 avec le ministre du Hadj et de la Omra du Royaume d'Arabie saoudite", selon la même source. Cette Conférence se veut un rendez-vous international annuel réunissant une pléiade d'experts, de spécialistes et des représentants de pays et d'Organisations dans le but de présenter les solutions et les innovations les plus récentes dans le système du Hadj, avec un programme prévoyant plus de 80 séances de dialogue et 60 ateliers de travail spécialisés, dont bénéficieront plus de 2400 stagiaires de différents pays du monde, conclut le communiqué.

Protection civile

Le DG reçoit une délégation tchèque de lutte anti-incendie et de secours



Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, a reçu, samedi à Alger, une délégation du Service de lutte anti-incendie et de secours de la République tchèque, conduite par son Directeur général, le Général Vladimir Vlcek, en visite de travail en Algérie. Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile à Dar El Beïda, le colonel Bourelaf a indiqué que la coopération entre les deux pays dans le domaine de la protection civile "sera couronnée de succès eu égard à l'intérêt

porté par les deux pays à leur coopération bilatérale au service des citoyens des deux pays". Il a précisé que cette visite permettra à la délégation tchèque de "prendre connaissance de l'organisation administrative et opérationnelle de la Protection civile algérienne et du système national de gestion des catastrophes", ajoutant que la délégation tchèque "visitera les différents services opérationnels de la Protection civile, notamment les colonnes mobiles de lutte contre les feux de forêt et les détachements de renfort aux premières interventions (DRPI) lors des séismes".

Syndicat national des magistrats

Préparation d'une AGE suite à la démission d'Oudache de la présidence



Le bureau exécutif du Syndicat national des magistrats (SNM) a décidé, lors d'une réunion tenue samedi, d'engager les procédures préparatoires pour la tenue d'une assemblée générale extraordinaire (AGE), suite à la réception de la démission de M. Laidi Oudache de la présidence du syndicat, a indiqué un communiqué de l'organisation. "Le bureau exécutif du SNM réuni, aujourd'hui (samedi), en session extraordinaire à la résidence des magistrats à El-Biar (Alger), a pris acte de la demande de démission de M. Laidi Oudache de la présidence du syndicat, conformément aux dispositions des statuts du syndicat, notamment l'article 57",

précise le communiqué. Il a été décidé, suite à cela, "d'accepter le dépôt de la démission du président du SNM, avant de la soumettre, pour approbation, à l'AGE lors de sa session dont la date sera fixée ultérieurement, conformément aux dispositions de l'article 34 des statuts du syndicat". Dans ce cadre, "le premier vice-président du syndicat, Hicham Desdous, assurera provisoirement la gestion des affaires du SNM, conformément à l'article 56 desdits statuts, jusqu'à la tenue de l'AGE". Il a également été décidé "d'engager les procédures préparatoires pour la tenue de cette assemblée", selon la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Approvisionnements en gaz vers l'Italie

L'Algérie, un fournisseur fiable

Par B.Kamel

L'axe énergétique Alger- Rome est appelé à se renforcer à l'orée 2040. L'Algérie reste le fournisseur principal et privilégié de gaz de l'Italie après les réductions des productions russes. Un partenariat stratégique qui fait que la part de l'Algérie dans le gaz italien a atteint environ 36% principalement acheminée via le gazoduc «Transmed» durant les premiers mois de 2025 selon les experts. Encore que ce n'est qu'un début puisque des accords sont en cours pour augmenter les volumes et l'inclusion de l'hydrogène par la réalisation d'autres projets de gazoducs pour garantir la sécurité énergétique du vieux continent l'Europe. Les examens des perspectives de coopération entre Alger et Rome dans le domaine énergétique sont prometteurs. L'Algérie se confirme comme étant un leader de fourniture énergétique gazière incontestable du marché italien. Et les pourparlers en cours plaident en faveur de l'extension de cette coopération vers l'hydrogène renouvelable vert et propre sur lequel une stratégie nationale de développement a été mise en place. Il y a avant tout le gaz naturel et le gaz liquéfié qui reflètent des potentialités somme toute énormes des gisements algériens notamment ceux du Sud du pays. L'Algérie ambitionne également de devenir un fournisseur majeur dans la production de l'hydrogène vert grâce à ses vastes ressources solaires et son accointance géographique avec l'Europe via le projet

Corridor South2. Devant cette stratégie nationale de diversification des sources de l'économie, des dividendes sont à en tirer et l'Algérie est à ce titre un partenaire fiable et sérieux selon les rapports économiques officiels italiens. Les données officielles du ministère italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique révèlent en effet que l'Algérie se confirme comme le fournisseur énergétique le plus fiable pour l'Italie, avec des livraisons de gaz naturel en hausse au cours des huit premiers mois de 2025. Les exportations algériennes ont dépassé 14,3 milliards de mètres cubes, principalement via le gazoduc stratégique Transmed, complétées par des livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL). Selon les statistiques officielles, la part de l'Algérie dans les importations totales de gaz italien a atteint 35,52 %, avec une progression positive de 1 % par rapport à la même période en 2024. Les exportations mensuelles ont été estimées à 1,833 milliard de m³ en juin, 1,577 milliard de m³ en juillet, et 1,790 milliard de m³ en août, tandis que le cumul du premier semestre 2025 atteignait 31,107 milliards de m³. La période de janvier à avril 2025 a enregistré 7,259 milliards de m³, contre 6,912 milliards de m³ en 2024, soit une croissance de 5 %. Malgré certaines variations mensuelles, les flux algériens vers l'Italie sont restés stables et réguliers, avec plus de 1,8 milliard de m³ livrés en mai et juin. Les chiffres confirment la résilience et la fiabilité du partenariat énergétique entre les

deux pays dans un contexte de transformation des marchés mondiaux. Le gaz algérien transite principalement par le gazoduc Transmed Enrico Mattei, reliant le champ de Hassi R'mel à Mazara del Vallo en Italie depuis 1983, un axe crucial et l'une des infrastructures énergétiques les plus importantes de la région. L'Algérie se positionne désormais comme le deuxième fournisseur majeur de l'Italie, après la réduction des importations en provenance de Russie, et représente environ 30 % des importations italiennes de gaz. En 2022, l'Italie a signé un accord pour augmenter de 40 % ses importations de gaz algérien, et l'Union européenne considère désormais l'Algérie comme une source prioritaire pour diversifier ses approvisionnements énergétiques. Les projets futurs incluent l'extension du gazoduc transméditerranéen à 40 milliards de m³ par an et l'étude d'un gazoduc direct Algérie-Sicile, intégré à une infrastructure prête à transporter de l'hydrogène vert produit à partir des projets solaires et éoliens algériens. Dans le domaine du gaz naturel liquéfié, les exportations algériennes vers l'Italie ont atteint 0,47 million de tonnes au troisième trimestre 2025, contre 0,23 million de tonnes au même trimestre de 2024, et 0,61 million de tonnes sur la première moitié de l'année. Cette augmentation souligne la diversification et la stabilité des flux d'approvisionnement algérien, renforçant la position de l'Algérie comme partenaire énergétique stratégique pour l'Italie et l'Europe.

Unité nationale

«Pilier essentiel et garantie de la préservation de la Patrie»

L'Unité nationale est le pilier essentiel et la garantie de la préservation de la Patrie, ainsi que de la consolidation des fondements de sa sécurité, de sa stabilité et de sa renaissance, souligne la revue El-Djeïch, dans son numéro du mois de novembre. Dans son éditorial intitulé "Notre unité, source de notre force", El-Djeïch rappelle que "l'Histoire de notre pays est riche en repères lumineux et faits mémorables qui ont fait la gloire et la fierté de l'Algérie et tracé les contours de son avenir". La revue évoque, à ce titre, l'un des faits marquants qui a été le déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice, le 1er Novembre 1954, dont on commémore cette année le 71e anniversaire, qualifiée d'"épopée éternelle dont les chapitres ont été écrits en lettres d'or par le peuple algérien combattant et qui demeurera à jamais gravée dans les annales de l'Histoire de l'humanité comme l'une des plus grandes révolutions libératrices dont l'écho a résonné dans le monde entier". Il s'agit d'une Révolution menée par le peuple algérien dont "la bravoure, le génie, la foi en la justesse de sa cause, sa détermination sans faille à consentir tous les sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale à arracher sa liberté et son indépendance ont été son arme majeure pour mener le combat jusqu'au

bout". "Dieu a doté notre pays d'hommes, des patriotes sincères, qui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux pour la Patrie, qui par leurs hauts faits d'armes et leurs exploits sont entrés dans la postérité et dans la mémoire des générations successives", ajoute la revue. Dans le même sillage, la publication s'est interrogée "Comment en aurait-il été autrement pour ces fils de Novembre qui ont ravivé la flamme de la liberté qui ne s'est jamais éteinte depuis l'Emir Abdelkader jusqu'au déclenchement de la Révolution libératrice, en passant par les différents soulèvements, résistances populaires et lutte politique sous l'égide du mouvement national". "Tant de générations qui ont écrit l'Histoire de leurs propres mains, l'ont façonnée selon leur désir et soumise à leur volonté et à leurs aspirations, ouvrant la voie à un avenir radieux pour elles et pour tous les peuples endurent les affres de l'occupation, de l'oppression, de la répression, de l'exploitation et de l'humiliation", note la même source. Elle rappelle qu'il a fallu au peuple algérien "défier l'arrogance et la tyrannie d'un occupant barbare qui a eu recours à toutes les méthodes odieuses afin de le maintenir sous le joug de l'humiliation, de la soumission et de l'oppression, à travers la torture, les assassinats, les enlèvements, les disparitions..., commettant

ainsi des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui restent imprescriptibles et que le temps ne saurait effacer". "Alors que nous célébrons cette occasion chère à nos cœurs, autant cela constitue pour nous une occasion de convoquer les valeurs et principes de nos glorieux ancêtres, leurs grandes qualités ainsi que notre fierté de ce qu'ils ont accompli, nous sommes également appelés à préserver leur legs et à poursuivre sur leur voie, pleinement conscients qu'ils n'ont triomphé et atteint leur objectif qu'à travers la consolidation de leur unité, de leur cohésion et de leur solidarité, pour un seul objectif : le recouvrement de la souveraineté nationale", mentionne la revue. "Ce sont ces mêmes valeurs que portent aujourd'hui tous les Algériens et qu'ils défendent", relève l'éditorial, citant comme preuve "leur forte mobilisation et leur participation massive à la campagne de reboisement qui a englobé l'ensemble du territoire national, le 25 octobre dernier", relève l'édito d'El Djeïch. Et d'ajouter que ces initiatives constituent un message "éminemment significatif", adressé au monde entier, et qui dit: "nous sommes un seul corps et un seul cœur, notre unité cimenter nos fondations et renforce notre détermination à aller de l'avant pour construire une nouvelle Algérie victorieuse, forte, prospère et sûre.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Algérie assure la sécurité énergétique de l'Europe

C'est normal, avec les escarmouches diplomatiques entre les Etats européens et la Russie, suite à l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe. Les européens en guise de sanctions avaient décidé de ne plus se ravitailler en gaz russe. Entretemps, il fallait chercher un autre fournisseur autre que la Russie de Poutine ...ce fournisseur devait être géographiquement très proche...Plus le ravitailleur est proche, plus l'affaire est bénéfique et concluante, à plus d'un titre. Et l'Algérie est la plus favorable pour cette grosse affaire du siècle... D'autant plus que l'Algérie avait déjà installé auparavant deux longs gazoducs traversant la méditerranée : l'un à destination de l'Italie et l'autre à destination de l'Espagne. Il suffirait donc d'opérer des extensions à travers des Etats européens pour que le gaz algérien atteigne les pays les plus reculés du vieux continent. Nous avons déjà évoqué, en 2022, tout juste après le commencement des hauts et des bas, entre Poutine et ses voisins européens, la possibilité pour que le gaz algérien remplace celui de la Russie boudé par les européens. Il n'y a aucun inconvénient pour que le gouvernement algérien saute sur les occasions qui se présentent à lui, en profitant des conséquences des conflits qui se manifestent que ce soit en Russie ou ailleurs. Vendre du gaz aux européens, ce n'est pas uniquement de l'argent à empocher, mais il faudrait préconiser d'autres faveurs ou bien d'autres acquis politiques et économiques, une fois que nous allons nous imposer comme les fournisseurs en gaz naturel les plus abordables aux yeux des nations européennes. Cette situation va également influencer en faveur de l'Algérie aux négociations de l'accord de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (plus connu sous le nom d'accords d'association Algérie-UE). L'ancien accord de 2005 devenu caduque, était un vrai déficit, disons un coup de revers, pour les intérêts de l'Algérie. Il est donc prévu qu'ils soient renégociés sur de nouvelles bases, ne défavorisant aucune partie. Il y avait de la tricherie dans l'ancien accord de 2005. L'accord théoriquement signé avec les européens, la France avait injustement la part du lion. Pour être clair à ce sujet, les Algériens qui avaient pour mission de suivre la mise en application des accords n'étaient pas honnêtes, encore moins nationalistes. Faudrait-il ajouter à cela que, suite à ça, la puissance et l'influence de l'Algérie dans la région vont augmenter. Elle a son mot à dire et cette puissance et cette présence vont influencer son impact sur le monde arabe et également sur le continent africain...

Dessalement de l'eau de mer Lancement du chantier de réalisation d'une station à Marsa Ben M'hidi

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, et le Président-directeur général de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau, (EADE) Lahcen Bada, ont supervisé, samedi, en compagnie des autorités de wilaya, le lancement du chantier de réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) sur la plage de Aïn Adjroud dans la commune de Marsa Ben M'hidi. Cette nouvelle station s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire approuvé par le Conseil des ministres, réuni en octobre dernier sous la présidence du président de la République, visant l'implantation de trois SDEM dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, chacune ayant une capacité de production quotidienne de 300.000 m3, selon les explications fournies par Mouloud Hachlaf, adjoint du PDG de l'EADE. Cette station qui s'étend sur une superficie de 15 hectares, et dont la réalisation a été confiée à la société Cosider Canalisations relevant du groupe Cosider, spécialisé dans les grands projets d'infrastructures hydrauliques, devra produire 300.000 m3 d'eau par jour, destinés à l'alimentation en eau potable de 3 millions d'habitants de la wilaya de Tlemcen et des wilayas voisines, a fait savoir la même source.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Lithium, nouvel or blanc de l'Algérie

L'Algérie franchit un cap stratégique dans sa quête de diversification économique. Jeudi, une réunion de coordination entre les ministères des Hydrocarbures et de l'Énergie a consacré l'accélération du développement de la filière lithium, pierre angulaire de la transition énergétique nationale. Sous la houlette de Mohamed Arkab et Mourad Adjal, les deux ministres ont affiché une volonté claire : faire du «nouvel or blanc» un levier de souveraineté industrielle et technologique. Les travaux menés dans le Hoggar et à In Guezzam, en partenariat avec le groupe chinois Ganfeng Lithium, ont révélé des indices prometteurs. Ces découvertes ouvrent la voie à un vaste chantier national, porté par la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem). Son PDG, Belkacem Solani, évoque déjà une stratégie pragmatique: «Nous transformerons d'abord nos ressources en fer et phosphate, en attendant la confirmation du potentiel géologique du lithium», a-t-il précisé, tout en annonçant la possible importation temporaire du métal pour lancer la production des batteries LFP (Lithium-Fer-Phosphate). Le fer et le phosphate, piliers de cette première phase, serviront à fabriquer les anodes et cathodes, composants essentiels des batteries électriques. Mais l'ambition va bien au-delà. Un protocole d'accord, signé entre l'Office national de la recherche géologique et minière et le professeur Karim Zaghib, figure mondiale des technologies de batteries, trace une feuille de route ambitieuse: exploration, transformation locale, industrialisation et formation des compétences. Pour le Pr Zaghib, l'Algérie possède «un écosystème exceptionnel: les métaux, l'énergie et surtout la ressource humaine». L'expert, reçu par le président Abdelmadjid Tebboune, plaide pour une interdiction de l'exportation de minerais bruts : «Il faut transformer ici, en Algérie. C'est la clé pour créer de la valeur et générer jusqu'à 100 000 emplois ». Sa vision est claire: bâtir un écosystème intégré, de la mine à la batterie, en passant par la recherche et la formation. Cette filière, au croisement des mines, de l'énergie solaire et de la mobilité électrique, symbolise la mutation industrielle du pays. En misant sur le lithium et ses dérivés, l'Algérie entend s'imposer comme un acteur majeur du stockage d'énergie et des technologies propres d'ici 2030. Comme le résume Zaghib: «L'Algérie a tout pour devenir un acteur clé des batteries de demain. Le temps est venu de transformer le potentiel en puissance».

APN

Bouzed présente le projet de loi de finances 2026

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzed, a présenté dimanche, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi de finances (PLF) 2026, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Bougali, président de l'Assemblée et en présence de membres du gouvernement. A cette occasion, le ministre a affirmé que le projet de loi intervient dans un contexte national marqué par une "reprise progressive de l'économie, portée par les efforts du gouvernement dans les différents secteurs", mettant en avant "les efforts continus de l'Etat en matière d'encouragement de l'investissement, de diversification de l'économie, de relance des grands projets structurants et de développement des exportations". M. Bouzed a précisé à cette occasion que le projet de loi prévoit des dépenses budgétaires de l'ordre de 17.636,7 milliards de dinars en 2026 et des recettes estimées à 8009 milliards de dinars. Le taux de croissance de l'économie nationale pour l'année prochaine devrait atteindre 4,1% avant de grimper à 4,4 % en 2027 puis à 4,5% en 2028, selon les prévisions du PLF 2026, qui prend en compte l'évolution de la situation économique nationale et internationale, notamment les résultats attendus des secteurs hors hydrocarbures.

Artisanat

Plus de 1,4 million d'emploi directs créés grâce au secteur

Le 26ème Salon international de l'artisanat traditionnel (SIAT 2025) ouvert ses portes, ce dimanche, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Alger). À cette occasion, le directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), Abdelkrim Berki, a rappelé l'importance de ce secteur dans la sphère économique nationale indiquant que ce segment génère plus de 1,4 million de postes d'emploi directs. Premier hôte de la semaine de l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Berki a indiqué que l'Algérie compte 470 266 artisans et artisanes, ajoutant que ce secteur a permis la création de plus de 1,4 million de postes d'emploi directs. Selon l'intervenant, le secteur de l'artisanat participe à hauteur de 400 milliards de dinars au PIB national. «On ne va pas s'en réjouir pour autant, car nous aspirons à mieux», a-t-il signalé. En effet, le DG de la CNAM, sous la houlette de la tutelle, ambitionne d'atteindre le chiffre de 700 000 artisans à l'horizon 2030, ainsi

que 2 millions de postes d'emploi et une participation au PIB avec un chiffre supérieur à 400 milliards de dinars PIB. Revenant sur le SIAT 2025, l'invité de la Chaîne 3 a indiqué que cette édition, prévue du 9 au 15 novembre 2025, est placée sous le thème «?L'artisanat traditionnel algérien : héritage, authenticité et créativité artistique » et coïncide avec la célébration de la Journée nationale de l'artisan.

Côté participation, l'orateur nous informe que cette manifestation verra la présence de 334 artisans, 264 artisans algériens et 70 artisans étrangers émanant de 12 pays. «Il y aura également la présence des institutions et ministères qui gravitent autour de l'artisanat tels que le ministère de la Formation professionnelle, celui des start-up, de l'Enseignement supérieur, ou encore le ministère la Formation professionnelle, ainsi que des dispositifs d'aide comme la NESDA et l'ENGEM », a-t-il fait savoir en indiquant qu'il y aura également trois journées d'étude en parallèle avec les activités commer-

ciales des artisans. Interrogé sur la modernisation de ce secteur, M. Berki a parlé de la numérisation qui «bat son plein dans ce segment». Enumérant ce qui a été réalisé à ce jour, il a cité la numérisation de la carte d'artisan «avec un QR code qui permet d'avoir beaucoup d'informations et permet aussi l'exploitation des institutions autres que les nôtres», a-t-il expliqué, avant d'enchaîner « Cette carte, digne de ce nom, nous permet également d'avoir une traçabilité et suivre le cursus de notre artisan jusqu'à la retraite. Elle facilite aussi la collecte des statistiques et leurs analyses afin d'avoir des chiffres fiables. Elle nous permet même de prévoir quelles sont les activités qui risquent d'être en difficulté afin de prendre les mesures nécessaires». M. Berki s'est également adressé aux artisans et les a exhorté à apporter une touche de modernité dans leurs produits et dans leurs manière de travailler, suivre l'évolution et les envies et les besoins du client pour que leurs produits puissent être visibles et accessibles à l'international.

Aquaculture

Nouvelle plateforme numérique dédiée à la commercialisation du tilapia rouge

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche se prépare à lancer une nouvelle plateforme numérique destinée à la commercialisation du tilapia rouge, a indiqué son directeur, Miloud Tariaa. Dans une déclaration à la presse en marge de la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025", qui se tient jusqu'au 9 novembre au Centre des conventions d'Oran, M. Tariaa a précisé que le projet est dans sa phase finale. Il a ajouté que cette plateforme offrira aux éleveurs du tilapia rouge, un poisson d'eau douce, à travers tout le pays, la possibilité de commercialiser leurs produits, tandis que sa gestion sera confiée à la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture. Selon le

responsable, la plateforme permettra à tout producteur de tilapia rouge en Algérie de s'inscrire et d'enregistrer ses données, notamment la localisation du site de production (commune ou région), ainsi que le calendrier de production correspondant. La Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture a, par ailleurs, signé vendredi dernier une convention avec l'Office national de l'alimentation du bétail (ONAB) visant à promouvoir la commercialisation du tilapia rouge. M. Tariaa a précisé que l'ONAB dispose aujourd'hui de plus de 200 points de vente directe, ajoutant que cette entreprise a déjà mené plusieurs opérations pilotes qui lui ont permis d'écouler la totalité de la production de tilapia rouge de l'année passée rapidement, ce qui l'a amenée à demander davantage de quan-

tités. Il a souligné que cette nouvelle plateforme numérique servira de base de données pour la promotion et la distribution du tilapia rouge, permettant à l'ONAB, grâce à ces informations, de connaître les volumes disponibles chaque mois et de faciliter leur distribution à travers les points de vente du territoire national. Le Directeur général a également annoncé que l'ONAB créera prochainement une filiale spécialisée dans l'aquaculture, qui deviendra la première entreprise économique du secteur de la pêche maritime. Le responsable a mis l'accent sur l'importance actuelle accordée à la promotion de la commercialisation du tilapia rouge, afin d'encourager une production plus importante, précisant qu'une deuxième phase visera à promouvoir la transformation de ce poisson.

Développement durable

L'Egypte met en avant l'alliance entre l'industrie et le transport

Le premier ministre, Mostafa Madbouly, a inauguré, dimanche 9 novembre, la 6e édition du Salon et Conférence internationale du transport intelligent, des infrastructures, de la logistique et de l'industrie (TransMEA 2025), organisée au Caire sous le thème « L'industrie et le transport, ensemble pour un développement durable », sous le patronage du président Abdel Fattah El-Sissi. La 6ème édition du salon réunit 500 entreprises locales et internationales issues de 30 pays. Des ministres arabes, africains et européens des Transports et de l'Industrie, ainsi que de nombreux ambassadeurs et dirigeants d'entreprises spécialisées, ont assisté à la cérémonie d'ouverture, selon un communiqué.

Selon Madbouly, ce salon intervient à un moment clé, alors que l'Egypte connaît, « une renaissance sans précédent » dans le développement de son industrie nationale et de ses infrastructures de transport. A l'issue de la cérémonie d'inauguration du Salon, le chef du gouvernement a inspecté plusieurs moyens de transport exposés : autobus, voitures électriques, métros et trains à grande vitesse, témoignant de la volonté de l'Etat de renforcer la manufacture locale des moyens de transport. Madbouly a donné le coup d'envoi du fonctionnement expérimental du premier tronçon du train électrique à grande vitesse (Desiro), reliant Ain Sokhna à El-Alamein et Marsa Matruh, dont la première phase couvre la région d'Octobre. Cette phase ex-

périmentale passe dans la région de Hadayeq Octobre, puis le pont Al-Maya et le pont d'Al-Fayoum, jusqu'au kilomètre 143. Ce projet d'envergure vise à connecter la mer Rouge à la Méditerranée, à renforcer les corridors logistiques et à favoriser un système de transport multimodal, tout en réduisant les émissions polluantes et en générant des milliers d'emplois directs et indirects. Parmi les innovations présentées lors de l'exposition figurait le premier bus amphibie produit localement, destiné à être utilisé dans les zones touristiques. Selon le général Hassan El-Leithy, président de la société Super Jet, ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Égypte visant à devenir un centre régional de fabrication d'autobus.

Conseil supérieur de la jeunesse

Réhabilitation et rénovation de plus de 600 établissements à travers le pays

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a annoncé, samedi à Blida, la réhabilitation et la rénovation de plus de 600 établissements de jeunes à travers le territoire national, remis en service à l'occasion du lancement de la nouvelle saison d'activités 2025/2026. Dans une déclaration à la presse, au terme d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de Blida, au cours de laquelle il a donné le coup d'envoi officiel de la saison d'activités des établissements de jeunes 2025/2026 depuis la maison de jeunes de Beni Merad, le ministre a précisé que plus de 600 établissements ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation et de rénovation avant d'être remis en service. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les espaces des jeunes et à renforcer leur rôle dans le développement des compétences et de la créativité, a-t-il ajouté. Il a, par ailleurs, souligné que cette saison, dont la préparation a débuté "depuis une année", a été

marquée par la mise en place d'une nouvelle vision d'animation au sein des établissements de jeunesse, visant à attirer un plus grand nombre de jeunes, sous le slogan "Renforcer l'attractivité des établissements de jeunes pour mieux préparer et structurer la jeunesse algérienne". Le ministre a également évoqué la numérisation du secteur et la modernisation des établissements de jeunes à travers le lancement d'une plateforme et d'un portail numérique dédiés à ces structures, proposant aux jeunes "un ensemble de nouvelles activités". Il a précisé que ces programmes et activités sont de nature à "améliorer le fonctionnement des établissements et les sortir de la léthargie dans laquelle ils se trouvaient pour en faire des espaces attractifs pour la jeunesse". M. Hidaoui a, aussi, appelé les jeunes et les étudiants à s'impliquer dans cette démarche, en participant à l'encadrement des différentes activités et en créant des clubs scientifiques dans les domaines de la robotique, le soroban et d'autres discipli-

nes suscitant l'intérêt des jeunes. Il a, à ce propos, annoncé la création d'une carte du jeune volontaire au sein des établissements de jeunes, donnant droit à des avantages en matière de transport et à une priorité à l'emploi. Le ministre s'est rendu à la maison de jeunes de Beni Merad, qualifiée, par lui, de "modèle réussi en raison de la diversité de ses activités et clubs dédiés aux jeunes", appelant à généraliser cette expérience à l'ensemble des maisons de jeunes de la wilaya, dans le cadre du programme des établissements pilotes de jeunes initié par son département ministériel qui vise à atteindre le nombre de 1.500 établissements opérationnels, à la fin de l'année en cours. Dans la commune de Chréa, le ministre a inauguré le camp de jeunes "Chahid Mustapha Boutheldja", d'une capacité d'accueil de 50 lits, soulignant qu'il constituera "un acquis qualitatif, à même de renforcer la mobilité des jeunes et de contribuer à la dynamisation du mouvement de jeunesse tant au niveau local que national".

Tabac en Europe

Plus d'un demi-million de victimes chaque année

Vingt ans après la ratification par l'Union européenne (UE) de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac, un nouveau rapport de l'OMS/Europe montre que le tabac continue de faire plus d'un demi-million de victimes chaque année. «Si la consommation de tabac diminue progressivement dans l'UE, elle continue de faire plus d'un demi-million de victimes chaque année, dont près de 80.000 à cause d'une exposition au tabagisme passif», a indiqué l'OMS, dans un communiqué, publié mercredi. «Il y a 20 ans, l'UE a adopté cette convention historique des Nations Unies et mis en place ses piliers juridiques internes conformément à la vision de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, à savoir sauver des vies et protéger tous les individus

contre les risques sanitaires très divers liés au tabagisme, qu'il s'agisse du cancer, des maladies cardiovasculaires, de la tuberculose ou de la démence», a rappelé le Directeur régional de l'OMS pour l'Europe, Hans Henri P. Kluge, cité dans le communiqué. «Pourtant, a-t-il ajouté, après des décennies d'action politique dans les 27 Etats membres de l'UE, la charge globale du tabagisme reste immense en Europe, avec de grandes variations d'un pays à l'autre», rappelant que le nouveau Programme de travail européen 2026-2030 de l'OMS renouvelle cette vision et appelle à un renforcement de l'action collective sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles, y compris la consommation de tabac. Selon lui, le tabac continue de causer plus de décès prématurés que tout autre facteur de ris-

que comportemental ou métabolique pour la santé, représentant 17 % de l'ensemble des décès prématurés dus à des maladies non transmissibles dans l'UE. «Le rapport de l'OMS/Europe souligne que pour combler les lacunes réglementaires actuelles et garantir une protection à long terme de la santé publique, il importe de réviser la directive sur les produits du tabac et de l'orienter vers l'avenir», a expliqué la conseillère régionale de l'OMS/Europe pour la lutte antitabac, Kristina Mauer-Stender. En outre, a-t-elle ajouté, «sans des mesures de protection solides, les processus réglementaires restent vulnérables aux tactiques de l'industrie qui sapent les objectifs de santé publique, et il est donc essentiel de mettre pleinement en œuvre l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, qui vise à protéger l'élaboration des politiques de la pression de l'industrie, pour continuer à progresser».

Sûreté nationale

Démantèlement d'un réseau criminel organisé et saisie de 176.000 comprimés psychotropes

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel organisé, et procédé à la saisie de 176.000 comprimés psychotropes de type "Prégabaline", indique samedi un communiqué de la Direction générale de la DGSN. "Dans le cadre des efforts des services opérationnels de la Sûreté nationale dans la lutte contre le crime organisé lié au trafic de drogue, le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants a procédé, au cours de la semaine écoulée, au démantèlement de la structure criminelle d'un réseau organisé, à la saisie de 176.000 comprimés psychotropes de type Prégabaline, de fabrication étrangère, et à l'arrestation de (6) individus, dont une femme, activant au sein de ce réseau", précise la même source. L'opération a été menée à la suite d'investigations intensives "ayant permis aux enquêteurs du SCLTIS d'identifier et d'arrêter, dans un premier temps, (4) individus membres de ce réseau criminel organisé, dans des quartiers de la capitale, avant de procéder à l'arrestation du principal suspect en compagnie d'une femme", selon le communiqué. Cette opération s'est soldée par "la saisie de la quantité de psychotropes mentionnée et la récupération du camion utilisé dans son transport, de (3) véhicules et de (2) motocycles", ajoute la même source, précisant que "les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près la tribunal de Koléa".

Gendarmerie nationale d'Ouled Rahmoun (Constantine)

Saisie de plus de 11.700 capsules de Prégabaline

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ouled Rahmoun (Constantine) interpellent un individu âgé de 35 ans, impliqué dans le transport et la détention de psychotropes de type Prégabaline 300 mg, destinés à la revente. L'enquête a été déclenchée suite à des informations précises parvenues aux gendarmes, faisant état du passage imminent d'une importante quantité de psychotropes de type Prégabaline 300 mg, à bord d'un véhicule de tourisme en provenance de la wilaya de Ouargla et se dirigeant vers une wilaya voisine, selon le communiqué de la cellule de communication du commandement de la Gendarmerie nationale. Exploitant ces renseignements, les éléments de la Gendarmerie ont immédiatement mis en place un dispositif sécuritaire rigoureux, incluant plusieurs points de contrôle stratégiquement répartis sur les axes routiers susceptibles d'être empruntés par le véhicule suspect. L'opération a porté ses fruits, la voiture a été interceptée et, lors d'une fouille minutieuse, les gendarmes ont découvert une quantité importante de gélules de Prégabaline 300 mg, soigneusement dissimulées et camouflées à l'intérieur du véhicule.

Monoxyde de carbone

03 personnes intoxiquées déjà à Relizane

Trois personnes ont été victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, vendredi en fin d'après-midi, dans la cité Satal à Relizane. Selon les secours de la protection civile, le gaz mortel provenait d'un appareil de cuisine artisanal fonctionnant au gaz, apprend-on auprès de la cellule de la communication de la direction générale de la protection civile. Les victimes, âgées de 9 à 41 ans, sont retrouvées en proie à de graves difficultés respiratoires. Alertés à 17h29, les agents de la Protection civile sont rapidement intervenus, leur prodiguant les premiers soins avant de les transférer vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale. Grâce à la rapidité des secours, un drame a pu être évité.

Organisation météorologique mondiale (OMM)

2025, la deuxième ou troisième année la plus chaude jamais enregistrée

L'année 2025 devrait être la deuxième ou troisième année la plus chaude jamais enregistrée dans un contexte de tendance au réchauffement exceptionnellement intense, selon un rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), publié en prélude de la 30ème Conférence de l'ONU sur les changements climatiques (COP30), qui se tient au Brésil du 6 au 21 novembre en cours. La série alarmante de températures exceptionnelles s'est poursuivie pendant l'année 2025, laquelle devrait occuper la deuxième ou la troisième place des années les plus chaudes jamais enregistrées, selon le bilan de l'état du climat mondial établi par l'OMM, publié jeudi. Chacune des 11 dernières années, de 2015 à 2025, fait partie des 11 années les plus chaudes jamais enregistrées en 176 ans d'observation, les trois dernières années occupant la tête du classement. Selon ce rapport, la température moyenne près de la surface pour la période de janvier à août 2025 dépassait de 1,42 C 0,12 C la moyenne de l'époque préindustrielle. Les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes survenus jusqu'en août 2025, qui vont de précipitations et d'inondations dévastatrices à des périodes de chaleur torride et des incendies de forêt impitoyables, ont eu des répercussions sur les vies, les moyens de subsistance et les systèmes alimentaires, et ont contribué à des déplacements de populations dans de nombreuses régions.

Accidents de la route 06 morts et 217 blessés en 24h

Six personnes sont décédées et 217 autres ont été blessées dans 176 accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, dimanche, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa avec 2 morts et 3 blessés, suite à une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule sur la RN 60, au lieu-dit Ouled Salem dans la commune El Kaf Lakhder.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
الجامعة الوطنية المتعددة التخصصات بـ وهران
Ecole Nationale Polytechnique d'Oran
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°03/INV/ENPO/2025
Relatif au projet aménagement et réhabilitation des structures
de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran –Maurice Audin-

Numéro d'identification fiscale (N.I.F) : 14602000310855

Ecole Nationale Polytechnique d'Oran-M A- lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

Relatif au projet aménagement et réhabilitation des structures de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran –Maurice Audin-

Les entreprises intéressées et qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès du Secrétariat de Direction de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran, - Contre le paiement de : **4.000,00 DA .(CCP 150490 Clé 18)**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - appel d'offres et l'objet de l'appel d'offres.

Condition d'éligibilité :

Sont considérées comme éligibles pour participer à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, toutes les entreprises répondant aux conditions suivantes :

- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, Activité principale en bâtiment, catégorie trois ou plus.
- Ayant réalisé un (01) projet de même nature, ou ayan réalisé un (01) projet de même envergure, justifié par des attestations de bonne exécutions délivrées par des maîtres de l'ouvrage publics
- Ayant réalisé un Chiffre D'affaires pour les trois dernières années **20.000.000,00 DA** Vingt Million de Dinars (la somation) avec justificatif.

Les offres doivent étre mises dans 03 enveloppes séparées comportant : **un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.**

A/ Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

- 1- La déclaration de candidature, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2- La déclaration de probité, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 3- les statuts pour les sociétés
- 4- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 03 du présent cahier des charges à savoir :

Pour la capacité professionnelle : certificat de qualification et de classification catégorie trois ou plus en cours de validité.

Pour la capacité financière : les bilans des trois dernières années visées par les services des impôts ou attestation du chiffre d'affaires.

Pour la capacité technique :

Les moyens humains : les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS attestation de travail, fiche de carrière CNAS, Assurance.

Les moyens matériels : les cartes grises, facture d'achat pour le matériel et un procès-verbal détaillé établi par un huissier de justice pour le matériel de validité d'une année lors de l'ouverture des plis.

Les références professionnelles : les attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics.

B/ L'offre technique comporte les pièces suivantes :

- 1- La déclaration à souscrire, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2- les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :

La méthodologie d'exécution : il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution.

Le délai d'exécution.

Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV,.....

Les moyens matériels affectés au projet.

Le présent cahier des charges dûment signé paraphé et remplis et daté avec la mention manuscrite « lu et accepté » par le soumissionnaire.

Une mémoire technique par lot

Une certificat de conformité + une fiche technique pour gazon pour le lot n°04(le soumissionnaire retenu pour le lots n°04 doit présenter un échantillon du gazon au service contractant)

C/ L'offre financière comporte les pièces suivantes :

- 1-La lettre de soumission, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2-Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U), dûment rempli, signé, cacheté et daté (ci-joint modèle),
- 3-Le Détail Quantitatif et Estimatif (D.Q.E), dûment rempli, signé, cacheté et daté (ci-joint modèle).

***/Le dossier de candidature et les offres (technique & financière) doivent étre déposées au siège du Secrétariat de la direction de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran en trois (03) enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°03/INV/ENPO/ 2025
Relatif au projet aménagement et réhabilitation des structures
de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran –Maurice Audin-

Remarque : Toutes pièces présentées doivent étre en-cours de validité.

Le service contractant se réserve le droit de demander les originaux des pièces présentées par l'attributaire du marché.

Le dépôt des offres est fixé à quinze (15) jours à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux et électronique ou le BOMOP à 12h00, au Secrétariat de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant (90) jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 13h00 au siège de l'Ecole Nationale Polytechnique d'Oran (2^{ème} étage).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIARET
DAIRA DE SOUGUEUR
COMMUNE DE SOUGUEUR

AVIS D'ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Président de l'Assemblée Populaire de la commune de Sougueur informe le public qu'il Sera procédé à l'adjudication du centre commercial de proximité (40 locaux) sis route de ain deheb.

Cette adjudication se déroulera par voie d'enchères publiques dans la salle de réunion au siège de la commune.

Durée de la Location :

La location est consentie pour une durée de trois (03) ans, renouvelable une fois pour la même période, conformément au cahier des charges.

- Mise à prix annuelle : 648.600.00 DA
- Cautionnement provisoire : 162.150.00 DA

Les personnes souhaitant participer à l'adjudication doivent déposer un dossier complet auprès du secrétariat général, comprenant les pièces suivantes :

- 01- Une demande de participation à l'appel d'offres.
- 02- Une copie du Nationalité algérienne.
- 03- Un extrait de naissance + une Photocopie de la carte nationale d'identité.
- 04- Une fiche de résidence .
- 05- Un extrait du casier judiciaire , datant moins de trois (03) mois.
- 06- Une copie du registre de commerce relatif à l'activité (location et exploitation de structures commerciales).
- 07- Une copie de carte fiscale.
- 08- Un extrait du rôle , datant moins de trois (03) mois.
- 09- Bilan financier concernant les trois (03) dernières années.
- 10- Attestation de CASNOS.
- 11- Attestation de non affiliation avec la CNAS du participant.
- 12- Une caution bancaire avec un chaque visé représentant les 3/12 de la somme de la mise à prix.
- 13- Attestation de dépôt des comptes sociaux (EURL -SARL), Année précédente.
- 14- Certificat de bonne exécution dans le domaine de la location et de la gestion de structures commerciales dans le cas échéant.
- 15- Cahier des charges signé avec le cachée personnel sur toutes les pages.
- 16- Reçu de paiement des droits de cahier des charges (3000.00 DA).
- 17- Offre scellées mitant l'offre foncière soumise le cas échéant.

Dossier du caution :

- 01- Engagement notarié au garant dont la profession est dans les spécialité (location et exploitation de structures commerciales) .
- 02- Photocopie de la carte nationale d'identité certifiée.
- 03- Un extrait du casier judiciaire moins de trois (03) mois.
- 04- Un extrait de rôle de moins de trois (03) mois.

N.B :

- 01- Le dossier est présente en deux exemplaires dans une enveloppe cachetés et enregistrée au niveau du secrétariat général de la commune.
- 02- En cas de fausse déclaration de documents, le propriétaire fera l'objet d'une exclusion et d'un suivi Judiciaire.
- 03- L'adjudication aura lieu (08) jours après la premier parution aux quotidiens nationaux et au sit- web de la willaya et si le huitième jour tombe un jour férié ou de repos légal, l'adjudication aura lieu le jour suivant à 10: 00 h.

Pour plus d'informations, veuillez contactez le siège de la commune tous les jours ouvrables de 8: 00 à 16: 30 h.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

République Algérienne Démocratique & Populaire
Wilaya de Tiemcen
Daïra d'Hennaya
Commune d'Ouled-Riah
NIF : 098513469138213
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALE
N° : 01/2025

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune d'Ouled-Riah, lance un avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale, pour la réalisation d'opération suivante :

SUIVI ET ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL RELIANT OULED RIAH ET VILLAGE D'OULED KADDOUR (2^{ème} TRANCHE) (Phase de réalisation)

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 3.000 ,00 DA auprès du service Technique de l'APC d'OULED RIAH.

Les offres devront étre accompagnées des pièces suivantes :

1- Dossier de Candidature :

Doit comporter les documents suivant :

- ✓ Déclaration de candidature remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire Conformément au modèle ci-joint.
- ✓ Déclaration de probité remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire Conformément au modèle ci-joint.
- ✓ Copie du Statuts et leurs modificatifs (pour les sociétés, EURL, SARL ou groupement d'entreprises).
- ✓ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
- a) Capacités professionnelles : Copie du Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine des Travaux Publics (activité principale, catégorie 4 ou plus).
- b) Capacités financières : Copie des Bilans financiers durant les 03 dernières années (2022-2023-2024) cachetée par les services concernés et les références bancaires.
- c) Capacités techniques :
 - Liste des Moyens humains et d'encadrement appuyé de l'état des effectifs déclarés (déclaration annuel CNAS + CACOBAT, diplôme, attestation de travail.)
 - Attestation de Mise à jour, CASNOS, CACOBATH.
 - La liste des moyens matériels : appuyé de toutes pièces justificatives (cartes grises avec assurance, factures d'achat, control technique valide, PV d'expertise de justice, PV de l'huissier de l'année en cour ou contrat de location notarié)
 - Les références professionnelles fournies par les maitres de l'ouvrage antérieurs pour des travaux similaires.

2- Offre Technique :

- ✓ Déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire Conformément au modèle ci-joint.
- ✓ Le cahier des charges paraphé (y compris la quittance de paiement des frais de la documentation), Remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention MANUSCRITE « LU ET ACCEPTE ».
- ✓ Le Délai et Planning d'exécution des travaux.
- ✓ La mémoire technique selon le modèle élaboré par le service contractant dûment remplie signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ou par une personne dûment autorisée.
- ✓ Une attestation de visite du site remplis signés daté et cacheté par le soumissionnaire ou par une personne dûment autorisée

3- Offre Financière

- ✓ Lettre de soumission remplie, datée signée et cachetée par le soumissionnaire Conformément au modèle ci-joint
- ✓ Bordereaux des pris unitaire
- ✓ Devis estimatif et quantitatif.
- ✓ La décomposition du prix global et forfaitaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier De Candidature », « Offre Technique » ou « Offre Financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALE N° 01/2025
PROJET : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL RELIANT OULED RIAH ET VILLAGE D'OULED KADDOUR (2^{ème} TRANCHE) (Phase de réalisation)

- Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à **13H30**, (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).
- La date limite de dépôt des offres et fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres en ajoutant 90 jours (90+15=105 jours)
- Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le jour ouvrable suivant l'expiration de la date limite de dépôt des offres à **14H00**.

Le Président de l'APC

Sécurité urbaine

Les scooters sèment la peur à Oran

Par Youcef Chaibi

Depuis quelque temps, un nouveau fléau inquiète les citoyens Oranais : les vols à la sauvette perpétrés par des individus circulant à scooter. Rapides, insaisissables et souvent casqués, ces délinquants sèment la peur dans plusieurs quartiers de la ville. À Canastel, Ville Nouvelle, Les Castors, Boulanger et dans tous les autres quartiers de la ville, les témoignages se multiplient. Des passants, souvent des femmes, des jeunes filles ou des personnes âgées, se font arracher leur sac ou leur téléphone portable en pleine rue. En un éclair, le malfaiteur surgit à bord d'un scooter, fonce sur sa victime, arrache l'objet et disparaît dans la circulation. Les faits se produisent en plein jour, dans des zones animées comme Medina J'dida, Akid Lotfi, le centre-ville ou encore le front de mer. Selon plusieurs riverains, ces voleurs agissent souvent en duo : l'un conduit, l'autre exécute le vol. Certains n'hésitent pas à provoquer des chutes violentes, laissant leurs victimes blessées et choquées. Les réseaux sociaux regorgent de vidéos et de



messages d'alerte, preuve que le phénomène prend de l'ampleur jour après jour. Les forces de l'ordre, de leur côté, multiplient les patrouilles et les opérations de surveillance. Plusieurs arrestations ont d'ailleurs eu lieu ces dernières semaines, mais les habitants réclament davantage de contrôle et surtout des sanctions exemplaires. «Ce n'est plus la même ville, on sort avec la peur au ventre», confie un habitant du quartier Maraval. Face à cette insécurité grandissante, les Oranais appellent à plus de vigi-

lance et à une réaction ferme des autorités. Les scooters, symbole de liberté et de mobilité urbaine, sont malheureusement devenus les complices d'une criminalité de rue. Oran ne doit pas se résigner face à ces voyous sans foi ni loi qui terrorisent les citoyens. Il est temps que la loi frappe fort, que les rues soient rendues à ceux qui y vivent honnêtement et que ces individus sachent qu'ils ne pourront plus fuir éternellement. La ville mérite mieux que d'être livrée à ces prédateurs sur deux roues.

Elles seront distribuées vers fin novembre -début décembre
22.000 doses de vaccin antigrippal
«supplémentaires» pour Oran

Par B. Habib

Oran, la situation épidémiologique avec ses différentes formes et souches comme le Syndrome grippal ou les infections virales comme le VRS dit aussi chinovirus sont fréquents en automne et en hiver ce qui se traduit généralement par de fortes migraines, de la fièvre, des douleurs dorsales ou articulaires ou encore des vomissements dans certains cas de leur complication. La campagne de vaccination 2025 -2026 contre la grippe saisonnière lancée par le ministère de la Santé et de la population à partir de la mi-octobre est une opération sectorielle annuelle qui a pour objectif de prévenir les complications qui peuvent en découler en cas de circulation virale chez les sujets à risque comme les personnes âgées et

les malades chroniques. Dans la wilaya d'Oran, rappelons-le, une quantité de 50.000 doses de vaccin avait été dépêchée par l'Institut Pasteur dans le cadre de la mobilisation générale contre le syndrome grippal saisonnier. Depuis le début de la vaccination qui a suscité un engouement chez les sujets concernés de la population locale, il n'y a pas eu de cas critiques ou graves d'atteinte, a indiqué jeudi la DSP de la wilaya d'Oran, ajoutant que tous les vaccins ont été dispatchés au niveau des centres de vaccination des EPSP répartis sur le territoire de la wilaya. Devant la réussite de cette campagne de vaccination et compte tenu que la période virale s'étend habituellement jusqu'après l'hiver prochain, la direction de la santé a pris les devants en programmant la distribution imminente d'une quantité

supplémentaire de vaccins évaluée 22.000 doses, a en effet indiqué pour sa part le Dr Youcef Boukhari de la DSP, quoique selon lui, «la situation épidémiologique est actuellement stable et n'est donc pas préoccupante». Ce quota additif de vaccins antigrippal sera distribué vers la fin novembre début décembre prochain, a-t-on ajouté de mêmes sources.

La traque des dealers s'intensifie dans les quartiers
335 psychotropes et du kif saisis dans
03 affaires

Selon une source bien informée, les hommes de loi, relevant de la 22eme, 4eme et 15eme sûreté urbaine, ont mis hors d'état de nuire, plusieurs dealers activant au milieu du tissu urbain de la ville d'Oran. Notre source rapporte qu'un total de 335 unités de comprimés psychotropes de différentes marques sont tombées dans les mains de la police. S'ajoutent à cela 60 barrettes de kif traité destinées à la commercialisation illégale. Cette quantité a été saisie grâce au traitement de 03 affaires différentes, qui ont nécessité des investigations et une surveillance de près. On apprend aussi que le traitement de ces 3 affaires s'est soldé par l'arrestation de 07 individus. Les mis en cause dans ce trafic de drogue, ont été présentés devant la justice et écroués. A. Kader

Opération de police
577 vérifications d'identités
et 11 recherchés arrêtés

La traque des délinquants et personnes recherchés par la justice, se poursuit dans les quartiers de la ville d'Oran. Ce week-end, on a appris de sources officielles, qu'une vaste opération de contrôles a eu lieu pour la vérification des personnes, des véhicules, les établissements commerciaux. Notre source rapporte que pas moins de 577 vérifications d'identités ont été effectuées durant cette opération policière. Cette vérification s'est soldée par l'arrestation de 11 individus sous le coup d'un mandat d'arrêt ou d'un avis de recherche et le transfert de 136 personnes vers les sûretés urbaines, pour examen de situation. 23 autres individus ont été neutralisés pour leur implication directe dans des affaires de trafic des drogue, port d'armes prohibées et autres. Le contrôle sur les routes a touché 151 voitures dont 07 ont été mises dans la fourrière pour des infractions et défaut de documents. La même opération s'est soldée par la verbalisation de 79 automobilistes. A. Kader

Secteur de la pêche
et de l'aquaculture à Oran
Le ministre omanais
de l'Agriculture visite
plusieurs infrastructures



Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, Saoud Ben Hamoud Ben Ahmed Al-Habsi, a visité vendredi à Oran, des infrastructures relevant du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, qui l'a conduit à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) de Bir El Djir ainsi qu'au navire scientifique Grine-Belkacem amarré au port d'Oran, le ministre a indiqué qu'il s'est informé, avec la délégation omanaise qui l'accompagnait, des capacités de formation de cet institut et de l'expérience de l'Algérie en matière de campagnes d'évaluation des ressources halieutiques rendues possibles grâce à ce navire de recherche. M. Al-Habsi a souligné que cette expérience était "appréciée", ajoutant que son pays s'emploie à développer la coopération avec l'Algérie dans le domaine des ressources halieutiques. Il a rappelé qu'il avait déjà pris connaissance, jeudi, de plusieurs expériences algériennes dans les domaines de l'aquaculture et de la pêche, à l'occasion de la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture d'Oran "SIPA 2025" à laquelle le Sultanat d'Oman participe en tant qu'invité d'honneur. Il a ajouté que l'ensemble de ces connaissances contribuera à enrichir la coopération entre Oman et l'Algérie. Au cours de la visite, la délégation omanaise a reçu des explications sur l'ITPA d'Oran, un établissement spécialisé chargé de la qualification des compétences nationales dans les différentes professions liées aux activités maritimes et à l'aquaculture. Selon les explications fournies sur place, l'institut propose des programmes pédagogiques combinant formation théorique et pratique, couvrant la gestion des navires, la sécurité maritime, la transformation des produits de la mer et l'aquaculture. Il dispose également d'ateliers modèles et d'équipements modernes de simulation permettant aux apprenants d'acquérir des compétences pratiques conformes aux exigences du secteur. La délégation a également suivi des explications concernant le navire scientifique Grine-Belkacem, considéré comme l'une des principales unités de recherche du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie. Il constitue une plateforme avancée pour la réalisation de campagnes d'évaluation halieutique et d'études scientifiques liées aux ressources marines. Le navire est équipé des dernières technologies de détection des stocks de poissons, de surveillance des paramètres environnementaux et de collecte de données nécessaires à l'évaluation de l'état des écosystèmes marins, selon les explications fournies. Grine-Belkacem permet aux chercheurs, ingénieurs et experts de travailler dans des conditions optimales grâce à ses laboratoires intégrés et à ses équipements sonars avancés, en plus de sa capacité à mener de longues missions de recherche tout au long du littoral algérien. Ce navire contribue au renforcement du système national des données scientifiques, ce qui en fait un pilier essentiel dans l'élaboration de stratégies durables de gestion des ressources marines.

CNAS de Chlef

Clôture des journées d'information à l'université Hassiba Ben Bouali

L'agence caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Chlef a clôturé, ce jeudi dernier, sa campagne d'information organisée à l'université Hassiba Ben Bouali pôle d'Oued Fares, sous le thème «La sécurité sociale vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire». Cette initiative, inscrite dans le cadre du plan de communication national du CNAS, s'est déroulée sur trois jours et a touché plusieurs facultés et instituts, dont l'Institut des sciences techniques de la mer. Elle avait pour objectif principal de sensibiliser les étudiants à leurs droits et devoirs en matière de sécurité sociale et de couverture médicale. Durant ces journées, des espaces d'information ont été installés sur les campus, permettant aux cadres du CNAS de dialoguer directement avec les étudiants et de leur présenter les nouveaux services numériques, en particulier la carte Chifa virtuelle, considérée comme une avancée majeure dans la digitalisation des prestations sociales. Les responsables ont expliqué les étapes d'obtention de cette carte via l'espace en ligne El Hana qui permet aux étudiants de soumettre leurs dossiers, de recevoir un code d'accès par SMS et de télécharger leur carte numérique, supprimant ainsi les désagréments liés à la perte ou à l'oubli de la carte physique. La clôture de ces journées a été marquée par une forte participation des étudiants et une prise de conscience accrue de l'importance de la sécurité sociale dans la vie universitaire. En marge de l'événement, les cadres du CNAS ont également mené une action de sensibilisation aux dangers de la drogue et de la dépendance, confirmant la dimension préventive et citoyenne de cette campagne. Par cette opération réussie, le CNAS de Chlef réaffirme sa volonté de rapprocher l'administration du public jeune et d'accompagner la transition numérique du système de sécurité sociale algérien.

N. Ouadah

Chlef

Lancement officiel de la saison d'activités jeunesse 2025-2026

Sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse, délégué auprès du Premier ministre chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et du wali de Chlef, le lancement officiel de la saison d'activités jeunesse 2025-2026 a eu lieu ce jeudi au complexe sportif Salawatchi Mohamed. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Chlef, M. Larbi Touahria, du directeur du Bureau des établissements de jeunesse, ainsi que de nombreux cadres et responsables des institutions de jeunesse. Cette nouvelle saison s'inscrit dans une dynamique renouvelée, marquée par la mise en œuvre d'une feuille de route ambitieuse axée sur la créativité, l'innovation et la participation active des jeunes. Le programme prévoit une large gamme d'activités culturelles scientifiques et technologiques, incluant des clubs de science et d'intelligence artificielle, des ateliers de création de contenu, des échanges inter-jeunesse, ainsi que des initiatives culturelles et citoyennes. Dans son allocution d'ouverture, le directeur de la jeunesse et des sports a salué les efforts soutenus du secteur et mis en valeur le rôle essentiel des jeunes dans la dynamique socioculturelle de la wilaya, notamment à travers la création numérique et les projets collectifs. En marge de la cérémonie, des expositions institutionnelles ont été organisées par les différentes structures de jeunesse de la wilaya, mettant en lumière leurs activités, leurs projets et leurs offres destinées aux jeunes de Chlef. Ce lancement marque ainsi le coup d'envoi d'une année riche en initiatives, où la jeunesse chélifienne est appelée à être au cœur de la créativité, de l'innovation et de la participation citoyenne.

N. Ouadah

Activités politiques à Mostaganem

Les élus du Mouvement de la Société pour La Paix en conclave

Par Charef Kassous

Ce samedi 08 Novembre 2025 et à l'Hôtel «Kasr El Mansour» dans la localité de Mazagran, le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) a réuni les élus de la wilaya de Mostaganem. Pas moins de 57 élus(es) locaux et des sympathisants ont assisté à une assemblée présidée par Mr Mehdi Zintout responsable Secrétaire Général auprès du mouvement chargé des élus. Étaient présents à la rencontre, une délégation composée d'élus de l'APN, de Mr Mohamed Benattar en sa qualité de secrétaire de la Wilaya de Mostaganem ainsi que des ex élus de Mostaganem à plusieurs niveaux de la responsabilité. Ce rassemblement à Mostaganem s'inscrit dans la tournée qu'effectue ce responsable des élus à travers le pays pour des objectifs politiques du parti "Hamas". En effet, dans son allocution de bienvenue, Mr M.Benattia, SG de la wilaya du mouvement s'est félicité d'accueillir le responsable national du mouvement pour cette démarche qui consiste à entamer la concertation avec les élus locaux afin de s'enquérir de leurs préoccupations, d'écouter leurs doléan-

ces et surtout évaluer avec elles et eux ce mandat en cours. Le secrétaire de wilaya estime que cette rencontre ne peut être qu'une occasion propice qui permettra aux élus locaux d'échanger leurs expériences, d'évaluer leurs parcours et de réfléchir ensemble sur les perspectives à venir. Positionner notre formation politique à l'avenir, dira-t-il, "exigera de nous des efforts et de la vision dans un paysage politique qui peut être profitable à notre mouvement". Il conclura affirmant que le mouvement de la société pour la paix est très attentif à nos suggestions et surtout à notre vision pour relever les défis du développement pour lequel on a été plébiscités.

À son tour, Mr M. Zintout, membre du Bureau National du MSP assure à l'assistance que cette rencontre est déjà en elle une symbolique mémorielle car elle coïncide avec le 71ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération. Cette date de novembre, date mémorable, est un exemple d'engagement sur lequel le parti a toujours bâti ses projets politiques. Et de poursuivre disant que cette rencontre va permettre d'évaluer votre parcours en tant qu'élus. Échanger avec les élus locaux c'est aussi

envisager ensemble le futur du mouvement dans la wilaya de Mostaganem. Notre feuille de route pour les prochaines échéances, dira-t-il, "s'établira grâce aux échanges d'expériences entre élus locaux, grâce à une vision innovante sur laquelle s'édifiera le projet à proposer aux électeurs". Le responsable national estime que les défis à relever doivent s'adapter aux multiples mutations qui s'opèrent à travers la planète. Et d'ajouter : "La technologie, l'innovation et la performance passeront forcément par le renforcement des rangs de notre formation politique par des compétences jeunes pleinement nourris par l'amour de la Nation". Ce sont les élus de la base qui forgeront les projets de modernisation à venir. Le MSP, notre parti, avancera-t-il, "adoptera toutes les réformes, en partenariat avec les autres partis, à condition qu'elles soient des réformes d'un réel développement qui œuvreraient à améliorer la qualité de vie du peuple algérien". Suite à ces allocutions enthousiastes et franchement éloquentes, les élus amorcèrent le débat entre eux afin de sortir avec des recommandations au bénéfice du prochain projet électoral.

Opérations coup de poing à Sidi Bel Abbès

La Police intensifie son action

Par Mohamed Nouar

Dans une démonstration probante de son engagement envers la sécurité publique, la Sûreté de Wilaya de Sidi Bel Abbès a procédé, au cours de la semaine écoulée, à une série d'opérations et de perquisitions ciblées, s'inscrivant dans l'orientation stratégique de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) visant à endiguer les formes complexes de criminalité, notamment les gangs et les réseaux perturbateurs de l'ordre social et économique. Ces interventions de grande envergure, orchestrées sur des points névralgiques du tissu urbain, attestent d'une approche proactive et résolue pour démanteler les structures criminelles et restaurer la quiétude citoyenne. L'objectif était de neutraliser les individus recherchés et les suspects dans les quartiers et les espaces publics, démontrant ainsi la capacité des services de sécurité à saturer le terrain. Le bilan de ces opérations selon un communiqué de la cellule des services de la police met en lumière l'efficacité des dispositifs mis en place. Les forces de l'ordre ont réussi à interpellé 60 individus faisant l'objet de mandats judiciaires, soulignant une exécution rigoureuse des décisions de justice. Sur le front de la lutte contre le trafic de stupéfiants, des saisies significatives ont été effectuées à savoir 46 morceaux de kif traité (résine de cannabis) ,0,04 gramme de stupéfiant solide (cocaïne) et plus de 125 comprimés de divers psychotropes, substances dont



l'abus est un facteur majeur de désagrégation sociale et d'insécurité. Par ailleurs, les efforts ont également porté sur l'économie souterraine et le maintien de l'ordre avec une saisie de 55 unités de boissons alcoolisées destinées à la revente illicite, la confiscation d'armes blanches prohibées, contribuant directement à la prévention des violences physiques et la saisie de sommes d'argent estimées à 108 900 DA, constituant le produit présumé d'activités criminelles. Un volet spécifique de l'action policière a été consacré à la criminalité routière et à la protection des biens mobiles. A cet effet, les éléments de la Sûreté de Wilaya ont récupéré 58 motocyclettes qui avaient été retirées du circuit légal, ainsi que 23 motos déclarées volées. Ces dernières seront restituées à leurs propriétaires, après la régularisation des infractions routières commises. Cette action conjugue la répression des atteintes au code de la route et la lut-

te contre le recel et le vol de véhicules, deux fléaux affectant la propriété privée. Ces descentes ont été chaleureusement saluées par la population locale, notamment dans les quartiers périphériques, y voyant un gage de sérénité restaurée et une affirmation de l'autorité de l'État. La Police de Sidi Bel Abbès réaffirme l'impératif de la continuité de ces opérations, qui ne connaîtront "aucun relâchement" afin de garantir la sécurité des personnes et de leurs biens. Elle lance, par la même occasion, un appel pressant à la collaboration citoyenne, insistant sur la nécessité de signaler toute activité suspecte via les canaux mis à disposition par la DGSN : les numéros verts 15-48 et 17, l'application mobile "Allo Chorta", et la page Facebook de la Sûreté de Wilaya. Cette mutualisation des efforts entre les forces de l'ordre et la société civile est perçue comme la pierre angulaire d'une politique de sécurité durable et efficace.

Sonelgaz à Constantine

Plus de 27 millions DA réglés en ligne en trois mois

Le montant des factures d'électricité et de gaz réglées à Sonelgaz Ali Mendjeli de Constantine via le paiement électronique au cours des trois derniers mois est de 27,7 millions de dinars algériens, a indiqué samedi Sofiane Bougherara, directeur de la distribution à la société. M. Bougherara a ajouté, lors d'une journée portes ouvertes organisée à l'agence commerciale Ali Mendjeli 2, consacrée à la sensibilisation aux outils numériques et à la promotion du paiement électronique via le réseau postal, que 6.627 opérations ont été réalisées par ce biais depuis le lancement fin juillet dernier de ce service. Un chiffre révélateur, selon lui, de l'intérêt grandissant des citoyens pour cette méthode moderne, qui leur permet de régler leurs factures aisément, sans déplacement vers les agences commerciales. Le même responsable a souligné que cette évolution s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de Sonelgaz visant à étendre l'usage des solutions numériques, à moderniser la gestion du service public et à améliorer la qualité de la relation client. Malgré cette progression notable, les dettes des abonnés ordinaires dépassent encore 431 millions de dinars, a-t-il ajouté, tout en insistant sur le rôle du numérique comme outil incitatif permettant aux clients de régulariser leurs factures de manière plus simple et plus sûre. Par ailleurs, Sonelgaz met à la disposition de ses usagers plusieurs solutions digitales, notamment son portail électronique



officiel (www.sonelgaz.dz), ainsi que les terminaux de paiement (TPE) installés dans ses agences commerciales. Les clients peuvent également consulter leurs factures en ligne ou contacter le Centre national du service clientèle au 3303, joignable 24h/24 et 7j/7. La Direction de distribution Ali Mendjeli a, dans cette optique, multiplié les initiatives de proximité pour faire connaître les nouvelles solutions numériques et favoriser leur adoption. Ces actions s'inscrivent dans la vision de service public intelligent que Sonelgaz entend incarner : un service plus rapi-

de, plus accessible et plus respectueux des besoins du citoyen. Pour rappel, la mise en place du système postal de paiement électronique découle de la convention-cadre signée entre Sonelgaz et Algérie Poste, ayant pour objectif de renforcer la coopération interinstitutionnelle, d'améliorer la qualité du service et d'assurer la continuité des prestations dans un cadre moderne, transparent et sécurisé. Ce partenariat illustre une étape décisive dans la transition numérique du secteur énergétique algérien, conciliant innovation technologique et engagement citoyen.

Constantine

La justice numérique au cœur d'une journée d'étude

Le thème de «la digitalisation du secteur de la justice dans le contexte de la transformation numérique» a été au centre d'une journée d'étude organisée jeudi au siège de la Cour de Constantine, avec la participation de magistrats, d'avocats, de cadres du secteur de la justice ainsi que de représentants d'institutions officielles et administratives. L'objectif de cette journée était de présenter les avancées réalisées dans la numérisation des services judiciaires et de promouvoir l'utilisation des outils technologiques dans la gestion des dossiers et des documents. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à moderniser le service public de la justice et à en améliorer l'efficacité, à travers le recours à une plateforme numérique permettant d'accélérer les procédures de traitement des affaires, de garantir davantage de transparence et de faciliter l'accès à l'information pour les citoyens et les justiciables, ont précisé les organisateurs. De son côté, le procureur de la République près le Tribunal de Constantine, Abderahmane Mellah, a souligné, dans une intervention portant sur les aspects juridiques et techniques de la justice numérique, que l'adoption de la plateforme numérique dédiée à la gestion des dossiers judiciaires « constitue une étape centrale dans la modernisation des mé-

thodes de travail au sein des juridictions ». Il a, à cet égard, appelé magistrats et avocats à adhérer à l'espace numérique d'échange électronique des requêtes et mémoires judiciaires, en raison de la rapidité qu'il permet dans le traitement des procédures, de la réduction de la charge administrative et de l'amélioration de la communication entre les acteurs du système judiciaire. La numérisation du processus judiciaire a été accompagnée de la mise à disposition de l'ensemble des équipements nécessaires par le ministère de tutelle, en vue de développer un système judiciaire électronique intégré et sécurisé répondant aux normes internationales en vigueur, tout en assurant la protection des données échangées sur les réseaux numériques et la confidentialité des informations, afin de garantir le bon fonctionnement de la justice, a-t-il indiqué. M. Mellah a également insisté sur « la nécessité pour l'ensemble des avocats de la wilaya d'intégrer la plateforme numérique avant la fin de l'année en cours », estimant qu'il s'agit d'une étape essentielle dans la généralisation du processus de numérisation à travers toutes les juridictions. Cette démarche permettra, selon lui, de faciliter l'échange de documents et de correspondances, de réduire les délais de traitement des dossiers et d'assurer une plus

grande fluidité dans le travail judiciaire, tout en améliorant la qualité du service public rendu aux justiciables. Au cours de cette journée, le même intervenant a présenté une exposition détaillée sur cette plateforme numérique, incluant les modalités d'inscription des avocats, l'expérience de numérisation des registres judiciaires ainsi que les mécanismes de liaison entre les juridictions et les institutions publiques concernées, en plus des étapes de généralisation de l'échange électronique des correspondances. Pour sa part, le bâtonnier des avocats de la région de Constantine, Taher Bouriou, a affirmé que la transformation numérique « constitue un levier essentiel pour l'amélioration des performances judiciaires et de la qualité des services fournis au citoyen ». La journée d'étude s'est clôturée par un large débat ayant permis aux participants d'échanger leurs avis et de soulever plusieurs préoccupations liées à la mise en œuvre de la justice numérique au niveau des juridictions, notamment en ce qui concerne la généralisation de l'utilisation des plateformes numériques et l'accompagnement des cadres chargés de leur gestion, afin d'assurer la concrétisation des objectifs fixés dans le domaine de la transformation numérique du secteur de la justice.

Monuments

commémoratifs de Blida

Témoins éternels qui préservent la mémoire

Les monuments commémoratifs de la wilaya de Blida, érigés en hommage aux chouchada de la Révolution, ne sont pas de simples pierres silencieuses, mais de véritables pages vivantes de l'histoire, sur lesquelles sont gravés les noms d'hommes et de femmes qui ont écrit, de leur sang, les chapitres de la liberté. Témoins du passé, ces monuments perpétuent la mémoire et transmettent l'héritage aux générations futures. Présents dans chaque commune de la wilaya, ces édifices, anciens ou récents, se dressent comme des gardiens de la Mémoire nationale. Certains datent des premières années de l'indépendance, d'autres ont été réalisés conformément aux directives du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit qui avait encouragé la construction de tels monuments dans les 25 communes de la wilaya afin de préserver l'histoire et de célébrer les dates historiques nationales et locales. Blida compte en effet 74 monuments, stèles, fresques portant les noms de chouchada, sculptures commémoratives ou sites rappelant des batailles et des événements marquants. Certains sont bien conservés, d'autres sont en cours de restauration, tandis que de nouveaux monuments continuent d'être érigés, a indiqué à l'APS Naïma Belaarni, cadre au service du patrimoine historique et culturel de la direction des Moudjahidine. Durant les cinq dernières années, une vingtaine de nouveaux monuments ont vu le jour, dont celui du centre-ville de Blida dédié au héros Djilali Bou-naâma, chef de la wilaya historique IV, deux stèles commémoratives à Ouled Aïch et un nouveau monument commémorant les massacres de Khezrouna (1956) à Beni Merad, portant les noms de 13 chouchada. Plusieurs communes abritent également des "Places de Chouchada". D'autres localités, comme Hammam Melouane (bataille de Sebaghna), Guerrouaou (Chahid Mokhtar Kritli), ou encore Soumaâ, Mouzaïa, El-Affroun et Chiffa, abritent des fresques et monuments similaires qui sont de véritables livres ouverts rappelant les sacrifices des familles de la région pour la patrie. Un habitant de Chiffa, où se dresse le monument de la bataille de "Ahl El Oued" (15 avril 1957), a confié qu'à chaque fois qu'il passe devant cette stèle, il ressent la présence des chouchada "qui nous rappellent que l'indépendance est une responsabilité à préserver." Selon Mme Belaarni, ces monuments historiques sont devenus, ces dernières années, des lieux de visite et de recueillement pour les citoyens, ainsi que des espaces d'éducation des jeunes aux valeurs de patriotisme et de sacrifice, dans le cadre de la préservation de la Mémoire nationale. A chaque célébration nationale, ils accueillent des cérémonies de lever des couleurs et de dépôt de gerbes de fleurs, mêlant symboliquement la mémoire du passé à la détermination du présent. Elle a souligné que ces monuments, désormais réalisés avec des techniques modernes, allient esthétique et symbolique. Ils ne se limitent pas à une oeuvre architecturale, mais véhiculent un message vivant rappelant aux jeunes leurs racines et leur histoire. A son tour, l'enseignant en histoire à l'université Ali-Lounici de Blida, Mohamed Cherif Sidi Moussa, estime que ces monuments contribuent à renforcer l'identité nationale et la conscience historique des jeunes générations. Il les a qualifiés de "témoins éloquents" perpétuant la mémoire des hommes et des femmes qui ont sacrifié leur vie pour la patrie. Il a également affirmé que ces monuments jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'Algérie et de son patrimoine culturel, afin que les jeunes générations puissent en bénéficier et maintenir le lien avec leur passé commun. Il a cité, en exemple, le monument dédié à l'Emir Abdelkader et la place portant son nom dans la capitale russe, Moscou, inauguré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite en Russie.

Université «Ahmed Zabana»
**Hommage à l'étudiante
et écrivaine Rim Wafaa
Ben Djâada**

Dans une atmosphère empreinte de fierté et d'émotion, l'Université Ahmed Zabana de Relizane a organisé une cérémonie de distinction en l'honneur de l'étudiante et écrivaine Rim Wafaa Ben Djâada, à l'occasion de la parution de son nouveau livre intitulé L'Ami meurtrier. À travers cet ouvrage, l'auteure retrace sa bouleversante expérience avec l'hypertension artérielle pulmonaire, dans un récit à la fois poignant et porteur d'espoir, invitant à affronter la maladie par la créativité et la volonté. La cérémonie, à laquelle ont pris part des enseignants, des étudiants ainsi que plusieurs acteurs du domaine culturel, a été qualifiée d'«hommage mérité» à une jeune femme talentueuse qui a su transformer sa souffrance en un message d'espérance et de vie, porté par une plume à la fois élégante et réaliste. Dans son allocution, Rim Wafaa Ben Djâada a exprimé sa profonde gratitude envers la direction de l'université pour cette initiative, qu'elle a qualifiée de «preuve concrète du soutien de l'université à ses étudiants créatifs», ajoutant que «la maladie ne peut être un obstacle lorsque la foi en la vie est plus forte que la douleur ». Elle a dédié son succès à tous ceux qui l'ont soutenue dans son parcours académique et littéraire, réaffirmant sa volonté de poursuivre l'écriture parallèlement à ses études en sciences de la nature et de la vie. De leur côté, les représentants de l'université ont salué le modèle positif incarné par la jeune écrivaine, estimant que son parcours honore l'Université de Relizane et ses étudiants, tout en reflétant l'image d'une jeunesse universitaire conjuguant excellence scientifique et créativité culturelle. Ils ont également réitéré l'engagement de l'établissement à encourager les talents dans divers domaines et à offrir des espaces propices à l'expression et à l'épanouissement des étudiants. Il est à noter que «L'Ami meurtrier» figure parmi les rares œuvres littéraires qui mettent en lumière, sous un angle personnel et profondément humain, l'expérience vécue par les personnes atteintes d'hypertension artérielle pulmonaire — un véritable message d'espoir adressé à tous ceux qui affrontent la maladie avec courage et persévérance.

Gendarmerie nationale
**Saisie de 200 poulets morts
destinés à la consommation**

Dans le cadre des efforts continus des services de la Gendarmerie nationale pour lutter contre toutes les formes de criminalité portant atteinte à la santé et à la sécurité du citoyen, la brigade de la Gendarmerie nationale de Oued R'hiou, dans la wilaya de Relizane, a déjoué une tentative de transport d'une quantité de poulets morts destinés à la consommation humaine. L'opération a été menée suite au contrôle d'un véhicule de type «Toyota Hilux», où les gendarmes ont découvert 200 poulets morts à l'arrière du véhicule. Le conducteur a été immédiatement interpellé et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'affaire. Les premières investigations ont révélé que la cargaison était destinée à un abattoir de la commune de Ouarizane, en violation flagrante des lois et règlements relatifs à la santé publique et vétérinaire. Les services compétents ont dressé plusieurs procès-verbaux d'infraction, notamment pour non-respect des conditions d'hygiène, non-élimination des carcasses animales, ainsi que pour des infractions fiscales et professionnelles. Après l'achèvement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Oued R'hiou, en attendant les suites judiciaires de l'affaire. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de prévention sécuritaire de la Gendarmerie nationale, visant à protéger la santé du consommateur et à lutter contre toutes les formes de fraude et d'empoisonnement alimentaire à travers l'ensemble des wilayas du pays.



Gaz naturel
**Plus de 122 milliards de centimes
pour le raccordement de 04 communes**

La wilaya de Relizane a bénéficié d'une enveloppe financière importante dépassant 122 milliards de centimes, destinée à raccorder près de 2 340 foyers au réseau de gaz naturel répartis à travers plusieurs communes de la wilaya. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme national d'extension des réseaux de gaz visant à couvrir davantage de zones résidentielles, en particulier les communes rurales et montagneuses éloignées du chef-lieu, afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de réduire leur dépendance aux bouteilles de butane, notamment durant la saison hivernale. Pour la concrétisation de cette opération, tous les moyens techniques et logistiques ont été mobilisés en vue de la mise en service des projets d'ici le 11 décembre prochain. À El-Hassi, les travaux portent

sur la réalisation d'un ouvrage d'art (pont) au niveau de la route wilayale n°14, dans le cadre du projet de raccordement de la commune au gaz naturel. Parallèlement, dans la commune de El Hammadia, un réseau de 32 kilomètres est en cours d'installation, en prévision des festivités de la Journée de la Victoire et en hommage aux moudjahidine de la région, les entreprises réalisatrices ayant achevé la plus grande partie des travaux. Dans le même contexte, la Direction de l'Énergie et des Mines a lancé un projet de raccordement de 60 foyers au gaz naturel dans la commune de Yel-el, plus précisément au douar Ouled Aïssa, pour un coût estimé à 6 millions de dinars. Cette opération s'inscrit dans les efforts visant à généraliser l'accès au gaz naturel dans toutes les communes de la wilaya, en particulier

dans les zones rurales et isolées, afin d'assurer une équité dans le développement local et l'amélioration des services publics. La commune de Sidi M'hamed Ben Ali bénéficie également de travaux de pose et de renforcement des canalisations, garantissant la sécurité et l'efficacité du réseau. Ces multiples opérations devraient engendrer une véritable amélioration des conditions de vie des habitants grâce à un approvisionnement énergétique stable et durable, surtout à l'approche de la période hivernale. Elles s'inscrivent dans la politique nationale visant à étendre le service du gaz naturel sur l'ensemble du territoire, tout en favorisant le développement des zones rurales et montagneuses et en renforçant l'équilibre du développement local entre les différentes communes de la wilaya de Relizane.

Village de Massmod (Sidi M'hamed Ben Aouda)
**Des besoins de développement
en suspens et des habitants en attente**

Le village de Massmod, relevant administrativement de la commune de Sidi M'hamed Ben Aouda, souffre d'un ensemble de carences en matière de développement qui pèsent lourdement sur la vie quotidienne de ses habitants. Ces derniers se trouvent confrontés, jour après jour, aux difficultés de la vie rurale et à l'absence des services de base les plus essentiels. Les habitants dénoncent notamment l'état de dégradation avancée de la route principale menant au village, devenue par endroits un simple chemin de terre difficilement praticable, surtout durant la saison hivernale. Cette situation complique considérablement leurs déplacements vers le chef-lieu de commune ou la ville pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Ils réclament également le renforcement du réseau de téléphonie mobile et d'Internet, dont la couverture reste très faible, les isolant du reste du monde et rendant difficile la communication, ainsi que l'enseignement à distance. Sur le plan agricole, l'alimentation en électricité rurale figure parmi les principales préoccupations. Les agriculteurs insistent sur la nécessité d'étendre le réseau afin d'assurer le fonctionnement des pompes d'irrigation et de relancer l'activité agricole, principale source de revenus

pour la majorité des familles. Dans le domaine de l'éducation, l'école primaire Colonel Lotfi connaît, elle aussi, une situation préoccupante en raison du manque d'infrastructures de base et de l'absence d'aménagements adaptés, ce qui nuit aux conditions de scolarisation, surtout pendant l'hiver, lorsque les eaux de pluie s'infiltrant dans les classes. Les habitants soulignent en outre l'absence d'infrastructures essentielles, telles que le réseau d'assainissement ou les espaces dédiés

à la jeunesse, et appellent à la réalisation de projets de développement capables d'améliorer leur cadre de vie et de leur garantir des conditions décentes. Comme de nombreux villages reculés de la wilaya, Massmod attend toujours une véritable attention des autorités locales, afin que les promesses de développement se traduisent enfin en actions concrètes et redonnent espoir à une population qui garde confiance dans le fait que sa voix finira par être entendue.

Établissement Public Hospitalier (EPH)
Hicham Allalou, nouveau directeur

Le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Relizane, M. Zouaoucha Youssef, a supervisé la cérémonie d'installation de M. Hicham Allalou en qualité de nouveau directeur de l'Établissement Public Hospitalier (EPH) de Relizane, et ce, en exécution d'une décision ministérielle rendue à cet effet. La cérémonie s'est déroulée en présence de cadres de la direction de la santé ainsi que du personnel de l'établissement. M. Hicham Allalou succède à M. Chenafi Ben Aïssa, appelé à d'autres fonctions. L'événement s'est déroulé dans une atmosphère officielle marquée par un esprit de responsabilité et de reconnaissance. À cette occasion, le directeur de la santé a salué les efforts consentis par le directeur sortant dans la gestion de l'établissement, tout en souhaitant plein succès à son successeur dans ses nouvelles fonctions. Il l'a également invité à poursuivre le travail avec la même rigueur et le même dévouement au service du secteur de la santé et des citoyens. Il convient de rappeler que M. Hicham Allalou n'est pas étranger à l'établissement, puisqu'il y a déjà exercé le même poste par le passé, ce qui lui confère une connaissance approfondie de son fonctionnement interne et des défis auxquels il est confronté.

Avec 3 succès de rang en Ligue 1

Le MCO rêve plus grand

Par Rachid B

Victorieux à Ouargla aux dépens d'un MB Rouissat qui venait d'opérer un changement au niveau de sa barre technique, le Mouloudia d'Oran s'est positionné comme un postulant désormais crédible aux places d'honneur en Ligue 1. D'autant plus qu'après une période de doutes, cette troisième victoire consécutive a soufflé un vent d'optimisme sur la ville et ses supporters, lesquels voient même plus grand et rêvent carrément de titre cette saison. Pour ce qui est de leur sortie face au MBR, les Rouge et Blanc d'El-Hamri ont trouvé rapidement le chemin des filets adverses grâce à leur meneur de jeu Chareddine Boukholda qui, à l'issue d'un joli mouvement collectif, surprendra à l'entrée de la surface le gardien local Rahal d'un très beau plat du pied placé à mi-hauteur (17') pour mettre le MCO devant au tableau d'affichage. Cette ouverture du score aura, cependant, l'effet inverse sur les Oranais qui se recroquevilleront sur eux-mêmes, laissant toute l'initiative au MB Rouissat qui n'en demandait pas tant pour reprendre le jeu à son compte. Comme en témoigne le nombre de cor-

ners obtenu (6 pour les locaux contre 0 pour le MCO en première période), la formation de Hadjar s'installera dans le camp mouloudéen. La pression exercée sur la défense oranaise fera d'ailleurs rapidement craquer les joueurs de Carlos. Sur une faute grossière de Hachoud, le MBR obtiendra ainsi un penalty à l'aide la VAR que tentera de transformer Amrane mais que le gardien Léonard Aggoune arrêtera au prix d'une belle parade (32'). Mais pour avoir refusé de jouer et trop reculé, les Rouge et Blanc finiront par plier peu avant la pause quand, suite à une autre bévée de Hamra, le défenseur ghanéen Fatawu Abdul Hamidu placera un très beau coup franc dans le filet opposé de Aggoune pour égaliser de fort belle manière pour Rouissat (44'). La seconde période connaîtra un tout autre scénario avec un Mouloudia plus en maîtrise et insolent d'efficacité devant le but d'un MBR qui flancha après moins d'un quart d'heure de son retour sur la pelouse. La faute à une ingénieuse inspiration de Aliane sur un coup franc direct obtenu par Maxwel Baakoh à la limite de la surface, exactement où son compatriote Fatawu avait transformé le sien en toute fin de première

mi-temps (71'). Mais contrairement à la première fois où il avait pris l'avantage dans ce match, le MCO n'a pas installé de bus devant son but, continuant au contraire à harceler la défense de Rouissat et de jouer l'offensive. Cette volonté de faire le break et de viser carrément les trois points lui permet, d'ailleurs, d'arriver rapidement à ses fins par l'entremise de Hamra, à la conclusion d'un rapide contre pour marquer le troisième but oranais d'un imparable plat du pied gauche qui a fini par mettre KO les éléments d'un Cherif Hadjar dépité (76'). Trop brouillonnes pour mettre en déséquilibre la défense mouloudéenne, les tentatives du MBR n'apporteront pour ce qui restait à jouer aucun élément nouveau, sinon confirmer que ce MCO monte réellement en puissance avec un troisième succès de rang, le deuxième loin de son cocon de Hadefi Miloud. Il faudra, toutefois, patienter et attendre au-delà de la fenêtre internationale de la FIFA pour revoir à l'oeuvre ce MCO, à domicile cette fois-ci et face à un autre grand d'Algérie, l'Entente de Sétif en l'occurrence, pour mieux mesurer l'impact de cette série et des ambitions qui en résultent sur les coéquipiers de Chakib Aoudjane.

Ligue 2

L'US Biskra solide leader

L'US Biskra conserve les commandes du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football, à l'issue de la 9e journée disputée ce samedi. L'US Biskra arrache une précieuse victoire en déplacement face à l'AS Khroub (1-0), gardant à distance ses poursuivants directs dans la course à l'accession en Ligue 1 Mobilis. Solides et efficaces, les Biskris enchaînent un septième succès cette saison, confirmant leur statut de sérieux candidats à la montée en Ligue 1. Leur courte mais précieuse victoire leur permet de porter leur total à 21 points, soit deux longueurs d'avance sur le CAB (19 pts), victorieux du MOB (2-1) dans un duel au sommet. Les Batnéens, portés par leur public, ont fait la différence grâce à une meilleure maîtrise du jeu, maintenant ainsi la pression sur le leader. Le MOB (16 pts), sous la conduite de l'entraîneur Mustapha Biskri, concède pour sa part sa deuxième défaite de rang, mais conserve toutefois sa place dans le haut du tableau. De son côté, l'USC signe un succès important face au HBCL (2-0), remontant à la troisième place (18 pts). Le club des Aurès poursuit ainsi sa belle dynamique, toujours



invaincu à domicile. Le NRBT s'est également distingué ce week-end en surclassant la JSDJ (3-0), un résultat qui lui permet de rester dans le peloton de tête avec 17 points. A contrario, la JSDJ, dirigée pour la première fois par le nouvel entraîneur Mohamed Manaa, glisse à la 7e place (15 pts). Dans le même temps, l'USMA (16 pts) confirme son redressement en battant dans le temps additionnel l'IBKK (1-0). Dans le milieu du tableau, le NCM prend le dessus sur le MOC (1-0), tandis que la JSBM s'est relancée en disposant du CRBT (3-1). En revanche, le NRBBO a été tenu en

échec à domicile par le MSPB (1-1), un résultat qui n'arrange aucune des deux formations, toujours engluées dans le bas du classement. Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres se sont disputées vendredi, le CRT a gardé la tête du classement grâce à sa victoire en déplacement face à l'USBD (2-1), totalisant 20 points, une unité devant ses poursuivants directs, la JSEB et l'ASMO (19 pts chacune). Le RCK (17 pts) a été freiné par l'ESM Koléa (0-0), tandis que l'USM El Harrach a réalisé la bonne opération de la journée, en allant battre la JSMT (2-0).

Vovinam Viet Vo Dao (Championnat du monde 2025)

L'Algérie décroche la 2ème place à Bali

L'équipe nationale algérienne de Vovinam Viet Vo Dao a remporté la deuxième place à l'issue de la 8e édition du Championnat du monde de la discipline, qui s'est tenue à Bali du 4 au 7 novembre, après avoir récolté 24 médailles, dont neuf en or, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de Vovinam Viet Vo Dao. Le président de l'instance fédérale, Mohamed Djouadj, a indiqué à l'APS que, malgré la difficulté des combats, la sélection algérienne

a réussi à réaliser un "exploit historique" en se classant deuxième au niveau mondial, avec 9 médailles d'or, 10 d'argent et 5 de bronze. Le Vietnam a été sacré champion du monde avec 24 médailles d'or et une d'argent, tandis que le Cambodge a pris la troisième place, avec 7 médailles d'or, 11 d'argent et 5 de bronze. Djouadj a commenté ces résultats en déclarant: "Je suis fier de ce qu'ont accompli les athlètes algériens lors du Mondial de Bali, en Indonésie. Nos champions

ont prouvé que l'Algérie pouvait rivaliser avec les meilleures écoles mondiales d'arts martiaux. Ce couronnement est le fruit d'un long travail entamé il y a plusieurs années dans les différents centres régionaux". Le 8e Championnat du monde de Vovinam Viet Vo Dao a réuni 36 pays issus de différents continents, dans une compétition marquée par un niveau technique très élevé. Il est à noter que le nombre de pays africains ayant pris part à ce Mondial de Bali s'élève à 25 nations.

Bundesliga

Maza signe un doublé



Brahim Maza signe un doublé et contribue au succès éclatant (6-0) de son équipe, le Bayer Leverkusen contre Heidenheim, samedi en match de la 10e journée de la Bundesliga. Maza (19 ans) inscrit ses deux buts à la (45e+1 et 53e), permettant au Bayer Leverkusen de se hisser à la quatrième position avec 20 points à huit longueurs du leader le Bayern Munich. C'est le troisième but de Maza cette saison toutes compétitions confondues, après le premier signé la semaine dernière en Coupe d'Allemagne qui avait offert à son équipe la qualification au troisième tour de la compétition aux dépens de Paderborn (4-2) après prolongations. Le prodige du Bayer Leverkusen s'impose désormais comme un élément essentiel dans le dispositif de l'entraîneur Kasper Hjulman. Pour rappel, Maza avait été élu l'homme de match lors de la victoire de son club mercredi soir sur le terrain des Portugais du Benfica Lisbonne (1-0), prenant part à l'intégralité de la rencontre. Il avait signé sa première titularisation en Ligue des champions. Une belle prestation qui lui a valu une place dans l'équipe type de la 4e journée de la Ligue des champions d'Europe. Maza avait rejoint le Bayern Leverkusen en mai dernier, pour un contrat de cinq saisons, en provenance du Hertha Berlin (Div.2 allemande). Le Bayer a bouclé ce transfert contre un chèque de 12 millions d'euros. Avec l'équipe nationale, Maza avait signé ses grands débuts le 26 mars 2024, lors de la victoire décrochée à Annaba face au Togo (5-1), pour le compte des qualifications de la CAN-2025. Il avait pris part en octobre au dernier match des Verts contre l'Ouganda (2-1) pour le compte de l'ultime journée des qualifications du Mondial 2026.

Pour avoir parié sur des matchs

Mandat d'arrêt contre 21 personnes dont 17 arbitres en Turquie

Le parquet d'Istanbul a annoncé vendredi que 21 personnes dont 17 arbitres et le président d'Eyupspor, un club de première division du pays, font l'objet d'un mandat d'arrêt, sans préciser combien d'arbitres sont actuellement entendus. Les 21 personnes ont été placées en garde à vue en Turquie dans le cadre d'une enquête où ils sont soupçonnés d'avoir parié sur des matchs du championnat de Turquie. Le propriétaire du club de Kasimpasa, autre équipe stambouliote de première division, ainsi qu'un ancien président du club, doivent également être auditionnés. La justice enquête notamment sur des soupçons d'«abus de fonction» et d'«influence sur le résultat d'un match». La Conseil de discipline de la Fédération turque de football (TFF) avait déjà suspendu la semaine passée 149 arbitres accusés d'avoir parié sur des matchs au mépris de l'interdiction qui leur en est faite. Les suspensions vont d'une durée de huit à douze mois, a détaillé la TFF, sans préciser si certains des arbitres incriminés sont soupçonnés d'avoir parié sur des matchs qu'ils ont supervisés. Une enquête de la fédération sur 571 arbitres turcs des ligues professionnelles de football avait révélé fin octobre que 152 d'entre eux, dont 22 officient en première division turque, «parient activement» sur des rencontres. Dans un communiqué commun mercredi, ces arbitres ont dénoncé des «accusations odieuses», affirmant qu'aucun d'entre eux n'a jamais parié sur un match qu'il a dirigé.

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم الأستاذة بلقوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.
يطلب من السيد بريد الجزائر ممثلا من طرف مديره، العنوان : مستغاثم، ضد السيد: زيتوني سيد احمد. العنوان : 07 سي مروان استيدية مستغاثم، تنفيذ للقرار الصادر عن القسم الفرقة المدنية لمجلس قضاء مستغاثم بتاريخ 2010/11/22 تحت رقم الفهرس 10/01245 والمهور بالصيغة التنفيذية رقم 11/238 المؤرخة في 2011/04/25. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/12/02 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البوع العقارية. التعيين : الحصة الشائعة من المسكن الفردي الكائن بشارع سي مروان رقم 07 استيدية متمثل في منزل فردي يتكون من 06 غرف ، مطبخ ، ساحة ، حمام ، مرحاض ، والمقدرة ب 81 متر مربع من المساحة الكلية للعقار ونسبة 72/14 جزء مؤخوذة من المساحة الباقية المقدرة ب 354م مجموع الأرض المشيد عليها بالفة مساحتها أربعمائة وخمسة وثلاثون متر مربع (435 م) قسم 28 مجموعة ملكية 31. السعر الإفتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره: ثلاثة مليون وأربعمائة وتسعة وخمسون ألف وستمائة وتسعة وأربعون دينار وخمسة وستون سنتيم 3.459.649,65 دج بالنسبة لمساحة 81 م² ومبلغ 3.612.700,00 دج بالنسبة لنسبة 72/14 من باقي المساحة. بمجموع مبلغ 6.365.114,69 دج (ستة مليون وثلاثمائة وخمسة وستون ألف ومائة وأربعة عشرة دينار وتسعة وستون سنتيم في مرحلة العروض لمن تقدم باي عرض.
المحاضرة القضائية
10.11.2025

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسانبا وهران -05 شارع باهي أعر
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
بموجب عقد تلاقه بالمكتب بتاريخ 30 أكتوبر 2025، والذي سيسجل تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة المسماة ش. ذ.م.م ساهكير مركز سيدي الهواري، مقرها : بلدية السانبا التعاونية العقارية المسماة سي عبد الرزاق رقم 51 مجموعة الملكية رقم 540 قسم 01 ولاية وهران. رأسمالها: (100.000.00 دج) . مدتها 99 سنة، عين السيد بوشريح أمين سامي مسيرا للشركة لمدة عشرة سنوات (10) موضوعها استغلال عيادة طبية جراحية خاصة. إنشاء وتنظيم وتسيير مدرسة متكاملة للتكوين شبه الطبي. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران. الموثق-
10.11.2025

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسانبا وهران
05 شارع باهي أعر
حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
السجل التجاري
تحت رقم 24 ب 31/00-0119866
بموجب عقد تلاقه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 27 أكتوبر 2025 الذي سيسجل بصفة قانونية ، تم حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة م. ش. و . ذ.م.م سيمو ديستر بيسيو، الكائن مقرها ببلدية السانبا رقم 03 التعاونية العقارية 05 جويلية شارع باهي اعر محل رقم 01 ولاية وهران وعين السيد: ديندان لطفي مصفيا لهذه المؤسسة. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران. الموثق-
10.11.2025

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسانبا وهران
05 شارع باهي أعر
حل شركة ذات المسؤولية المحدودة
غير مقيدة بالسجل التجاري
بموجب عقد تلاقه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 28 أكتوبر 2025 الذي سيسجل تم حل شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش.ذ.م.م الورود الذهبية. مقرها: تجزئة 260 حي بن داود تحمل رقم 231 بنر الجير وهران وعين السيد وهراني عبد المليك مصفيا لهذه الشركة. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران. الموثق-
10.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضر القضائي
الأستاذ مغيث رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقيبة قنور، حي الياسمين إقامة أحلام، عمارة د، بنر الجير، وهران
هاتف رقم: 040522222
محضر تبليغ مضمون إداري
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 410، 411، 412، 418 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، اختصاص مجلس قضاء وهران الموقع أدناه، وطبقا للسند التنفيذي المتمثل في الحكم الصادر تحت رقم المجول 24/02284، فهرس رقم 24/04451 المهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2025/08/27 تحت رقم 2025/4792. بناءا على طلب من السيد: هدي نصر الدين، الساكن مزرعة شعبان عين البنيان الجزائر. بناءا على محضر تبليغ سند تنفيذي، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلغين عن طريق رسالة مسجلة مع الإشعار بالإسلام تحمل رقم الوصل 01631660931 المرسله بتاريخ 2025/10/19. بناءا على محاضر تبليغ السند التنفيذي، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلغين عن طريق التعليق على لوح إعلانات البلدية والمحكمة المختصين بتاريخ 2025/10/23. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن مكتب رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2025/11/02 تحت رقم الترتيب 25/4460 المتضمن الإذن بالنشر. وعلا بنص المادة 412 فقرة 4 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. كلفنا عن طريق النشر السيد تيريس محمد الأمين الساكن ب : حي الشيد مفر تجادي 1925-1958 بلدية بلكايد ولاية وهران بالتنفيذ والوفاء بين إدينا مقبل وصل على الأداء دفع مبلغ قدره في 019.600,00 دج مليون و تسعة عشر ألف وستمائة دينار جزائري، بالإضافة إلى مصاريف التنفيذ. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء من تاريخ تبليغه و إلا نفذ عليه جبرا بكل الطرق القانونية ، إثباتا لما تقدم حرجنا هذا المحضر بالتكليف بالوفاء عن طريق النشر بالجريدة اليومية الوطنية مقروءة طبقا للقانون.
المحضر القضائي
10.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضر القضائي
الأستاذ مغيث رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقيبة قنور، حي الياسمين إقامة أحلام، عمارة د، بنر الجير، وهران/ هاتف رقم: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي و التكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 412، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، اختصاص مجلس قضاء وهران الموقع أدناه، وطبقا للسند التنفيذي المتمثل في الحكم الصادر تحت رقم المجول 24/02284، فهرس رقم 24/04451 المهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2025/08/27 تحت رقم 2025/4792. بناءا على طلب من السيد: هدي نصر الدين، الساكن مزرعة شعبان عين البنيان الجزائر. بناءا على محضر تبليغ سند تنفيذي، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلغين عن طريق رسالة مسجلة مع الإشعار بالإسلام تحمل رقم الوصل 01631660931 المرسله بتاريخ 2025/10/19. بناءا على محاضر تبليغ السند التنفيذي، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلغين عن طريق التعليق على لوح إعلانات البلدية والمحكمة المختصين بتاريخ 2025/10/23. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن مكتب رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2025/11/02 تحت رقم الترتيب 25/4460 المتضمن الإذن بالنشر. وعلا بنص المادة 412 فقرة 4 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. كلفنا عن طريق النشر السيد تيريس محمد الأمين الساكن ب : حي الشيد مفر تجادي 1925-1958 بلدية بلكايد ولاية وهران بالتنفيذ والوفاء بين إدينا مقبل وصل على الأداء دفع مبلغ قدره في 019.600,00 دج مليون و تسعة عشر ألف وستمائة دينار جزائري، بالإضافة إلى مصاريف التنفيذ. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء من تاريخ تبليغه و إلا نفذ عليه جبرا بكل الطرق القانونية ، إثباتا لما تقدم حرجنا هذا المحضر بالتكليف بالوفاء عن طريق النشر بالجريدة اليومية الوطنية مقروءة طبقا للقانون.
المحضر القضائي
10.11.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة بطيوة
بلدية بطيوة
تحقيق حول المحاسن والمساوي من أجل
مؤسسة مصنفة
سيشرع في التحقيق حول المحاسن والمساوي
يطلب من السيد: سره شراقة حوسين، المؤرخ
في: 2025/11/04 وذلك من أجل تجديد رخصة
استغلال مقهى الكائن مقرها القطعة ب شارع
الأمير عبد القادر بطيوة (وهران). خلال مدة
خمس عشر (15) يوما. وستستقبل الملاحظات
السيدة بوشخي المكلفة بتسيير أمانة لجنة
الشباك الموحد لبلدية بطيوة، بصفته محافظة
محقة، حيث سيتم فتح سجل خاص لهذا
الغرض.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
10.11.2025

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.





Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Facebook Instagram
@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran 1
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it

Call us
0770 936 836




IA et droits d’auteurs

La propriété intellectuelle face aux mutations technologiques

L’Onda a débattu au Sila de l’impact de l’IA sur la propriété intellectuelle et les droits d’auteur à l’ère numérique. Le développement fulgurant de l’intelligence artificielle, ces dernières années, a transformé le rapport de l’homme à la créativité et l’innovation. Cette évolution bouleverse aussi le cadre juridique lié à la propriété intellectuelle et aux droits d’auteurs, remettant en question la notion même d’auteur. C’est le sujet d’une rencontre organisée, jeudi dernier, par l’Office national des droits d’auteurs et droits voisins (Onda), à l’espace Assia Djebar du Sila, animée par des cadres de l’Onda. Le directeur général de l’Onda, Samir Taalbi, a rappelé que «le monde connaît des transformations technologiques accélérées qui changent les aspects de la création et ses techniques».

Selon lui, «l’IA, une réalité qu’on ne peut ignorer, nous oblige à une réflexion sérieuse sur l’avenir des droits d’auteurs».

«L’Onda œuvre à accompagner ces mutations par une stratégie complète mise en œuvre depuis 3 années qui, basée sur la protection des écrivains et des artistes, consacre la culture des droits et le développement d’outils numériques avancés qui facilitent les services et renforcent la transparence et l’efficacité». Et d’ajouter : «Le défi ne consiste pas à combattre l’IA mais à la comprendre, pour garantir la pérennité des valeurs créatives et droits intellectuels au sein de tout développement». Une institution en quête d’équilibre entre innovation et droit «L’Onda œuvre à être à l’avantgarde des institutions arabes et africaines par le dialogue, la réflexion collective et la modernisation du cadre juridique, pour garantir un équilibre entre création et préservation des droits», conclut le directeur général de l’Onda. Idir Smaili, sous-directeur de la numérisation et des systèmes d’information, a expliqué la notion d’intelligence artificielle, comme étant «un ensemble de technologies qui permettent à une machine de reproduire certains comportements humains, tels que l’apprentissage, la réflexion, le raisonnement, la création ou même l’interaction».

L’IA, explique-t-il «est classée en deux catégories analytique et générative». La première permet de détecter les différentes œuvres et déterminer si celles-ci sont inédites ou plagiées». La seconde IA crée et invente, écrit des œuvres littéraires... », précise-t-il.

Chems Eddine Haddad, sous-directeur des affaires juridiques, a évoqué les défis auxquels est confronté le monde à l’ombre des technologies nouvelles. Il s’agit de la créativité, de la propriété et de la responsabilité. «La Convention de Berne et les législations nationales accordent une importance capitale à la créativité humaine, en l’encourageant et en préservant ses droits. Mais lorsqu’on est face à une œuvre générée par l’IA, c’est l’essence même du droit d’auteur qui est remise en cause», a-t-il lancé. Ceci, affirme-t-il, «nous met face à un dilemme entre accorder le droit d’auteur à une machine ou le lui refuser, et accorder ce droit à la machine ou à celui qui l’a programmé». Haddad a ensuite soulevé la problématique de la protection de l’œuvre créée, de l’effort et de la réflexion». Se pose enfin le problème de la responsabilité légale. Dans le cas d’une œuvre plagiée, qui assumera la responsabilité? Est-ce l’IA ou celui qui y a recours ?

Vers un cadre juridique pour les œuvres générées par IA Smaili a abordé le rôle des instances internationales, comme l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi), et nationales telles l’Onda dans l’accompagnement des transformations numériques.

Le SILA rafle la mise

06 millions de visiteurs

Par Nadira FOUAD

Le chiffre des visiteurs à la 28ème édition du SILA a plafonné les 06 millions, et ce, tard dans la soirée du samedi 08 Novembre selon notre constat de visu. Les stands de la Safex étaient toujours bondés à quelques heures de la baisse du rideau sur cette édition en dépit de la clôture officielle par la ministre de la culture et le commissaire du Salon. Les exposants étaient dans l’incapacité de déménager, pris dans ce tourbillon de visite, vente et ce pour quitter les lieux en dépit de la clôture. Imperturbables, les fêrus de la culture, du livre, de l’écriture et de la lecture déambulaient encore sans s’inquiéter avec avidité au niveau des différents pavillons. Les écrivains, intellectuels, entre autres, qui avaient animé les débats et organisé des tables rondes, avaient saisi cette opportunité de clôture pour visiter le salon et le somptueux pavillon central.

Nous les avons surpris s’émerveiller devant leurs ouvrages respectifs, étalés dans plusieurs stands. Au niveau du stand italien, l’activité était dense, et prise d’assaut pour la qualité de cette conférence. Les stands égyptiens et algériens poursuivaient dans un brouhaha total leurs activités d’expositions, vente et même des dédicaces par les auteurs sans s’inquiéter du facteur temps.

Une ambiance festive a prévalu au niveau du SILA à la Safex à Alger, que ce soit lors de la cérémonie de clôture officielle par la ministre du secteur, du commissaire ou au niveau du stand palestinien où on a honoré les journalistes qui ont quitté ce monde, et au niveau du pavillon central qui n’a pas désempli même tard dans la soirée du samedi. Cette clôture avait un goût d’inachevé eu égard à la forte fréquentation et le flux important de toutes les couches de la société algérienne, la qualité et la nouveauté. Malika Bendouda ministre de la culture qui exhibait sa victoire et son optimisme attribué au suc-

cès du Salon en dépit de sa récente nomination à ce département, devant ses hôtes, a rendu un vibrant hommage à la réussite du salon grâce à ce rush du public où il est possible de prolonger ce rendez-vous incontournable du livre pour la prochaine édition de 2026. Elle annonce en grandes pompes que les préparatifs sont en cours et des invitations ont été envoyées aux pays désirant participer à la 29ème édition du SILA. Cette édition culturelle, qui curieusement ressemble à celle des années 2000 et qui est la 28ème édition du SILA émaillée par une forte dynamique et un goût inexplicable pour le livre, a drainé un flux important de plus de 5.606.000 visiteurs et ce chiffre est appelé à grossir avant la clôture officielle tard dans la soirée, selon ce qu’a déclaré le commissaire du Salon. Pour la ministre de la culture, ce chiffre ne reflète pas seulement le succès de la manifestation mais traduit la soif de savoir et de connaissance de la société toute entière, ainsi que la place de la lecture dans l’esprit de la nation algérienne. Le Salon a offert une image rayonnante d’une Algérie culturelle qui lit, qui réfléchit, qui dialogue et qui accueille. Avec plus de cinq millions de visiteurs, plus de 530 activités culturelles et 260 invités, on ne peut qu’être fiers selon les propos de la ministre. La cérémonie de clôture était marquée par l’attribution du prix "Mon premier livre" aux jeunes lauréats en langue arabe, française, anglaise et tamazight par le comité de lecture présidé par Mme Saadi. Un hommage d’envergure a été rendu aux écrivains, poètes et romanciers algériens, sans oublier des personnalités culturelles et intellectuelles.

Le coup d’envoi a été ensuite donné à la participation au lancement de "La caravane de la connaissance". Le commissaire du SILA, Mohamed Igueb a affiché son optimisme inégalable devant l’exploit du chiffre record des visiteurs à cette manifestation en présence de repré-

sentants d’instances nationales dont celui des droits de l’homme sans oublier évidemment les deux corps de sécurité GN et DGSN, qui a surtout veillé à la sécurité des visiteurs et la bonne organisation de cette manifestation à la Safex, Pins maritimes à Alger. La ministre Malika Bendouda a affirmé, dans son allocution, que la 28e édition du SILA s’est distinguée par "une participation exceptionnelle et un contenu intellectuel et culturel riche", ajoutant qu’elle a donné "une image reluisante de l’Algérie de la culture, une Algérie qui lit, pense.

Avec plus de cinq millions de visiteurs, plus de 530 activités culturelles et 260 invités. Or «les chiffres ne reflètent pas seulement le succès de cette édition, mais ils révèlent également un public assoiffé de culture» (...) Aujourd’hui, le livre est une priorité absolue pour le secteur culturel, et nous sommes animés par une volonté résolue de dynamiser la vie culturelle». Une détermination plus forte que le facteur temps avait permis de mobiliser un esprit d’équipe et le plein soutien de l’État pour présenter un événement à la hauteur de l’image de la nouvelle Algérie, ouverte sur le monde, fière de son patrimoine, de ses lettres et de son identité conclut-elle. Le Commissariat de la 28e édition du Salon international du livre d’Alger a organisé samedi après-midi au stand palestinien une conférence pour rendre hommage à plusieurs écrivains, journalistes et éditeurs algériens décédés en 2024 dont un habitué du Sila qui est le journaliste Nour Eddin Azzouz, et ceux qui ont contribué avec leurs œuvres culturelles et littéraires au renforcement de la présence de l’Algérie dans le paysage culturel et enrichi les bibliothèques dans diverses spécialités selon Igueb, commissaire du salon. La disponibilité des bus étatiques ETUSA étaient disponibles pour le transport du public vers la Safex, ce qui explique le nombre considérable et la marée humaine qui a visité le Sila.

Hommage à cheikh Abdelwahab Nefil, figure de la musique andalouse

L’association "El Fakhardja" de musique andalouse a animé, jeudi soir à Alger, un récital musical en hommage à cheikh Abdelwahab Nefil, son ancien président et grande figure vivante de la musique andalouse. Devant le nombreux public de l’auditorium du Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, la trentaine de musiciens de l’orchestre "El Fakhardja", a déroulé, deux heures durant, un programme en trois parties, animé par les classes d’initiation (enfants-adultes) et supérieure avec la participation exceptionnelle de Nawel Mebarek, en plus du récital de Zerrouk Mokdad. Sous la direction du maestro, Yacine Ferhaoui, président de l’association et élève de grands maîtres du genre dont Abdelkrim Dali et Sid-

Ahmed Serri, les instrumentistes ont interprété plusieurs pièces du genre dans différentes déclinaisons mélodiques et rythmiques, notamment "Selli houmoumek", "Ya qalbi kheli l’hal" ou encore "Chems el aachiya". Dans la deuxième partie, la classe supérieure, mettant en vedette la chanteuse Nawel Mebarek, a interprété notamment "Afik min nouassi", pour céder ensuite la scène à l’orchestre de Zerrouk Mokdad, un des maîtres de la musique andalouse et ami d’Abdelwahab Nefil. En présence des membres de la famille d’Abdelwahab Nefil, le président de l’association a honoré l’artiste, 84 ans, qui, a-t-il regretté, ne pouvait être présent en raison de son "état de santé". Abdelwahab Nefil, qui a dirigé l’associa-



tion durant 32 ans (1992- 2024), a marqué son parcours au sein de cette école musicale en accordant une grande importance à la formation de jeunes musiciens. Fondée en 1981, l’association "El Fakhar-

dja" de musique andalouse, incubateur de chanteurs et instrumentistes devenus aujourd’hui célèbres, oeuvre pour la sauvegarde et la promotion de ce genre de musique classique et savante.



2

11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Les champions de Noël
16h00 Coup de foudre au marché de Noël
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h10 Ghosts : Fantômes en héritage
21h40 Ghosts : Fantômes en héritage
22h55 Ghosts : Fantômes en héritage
01h00 Programmes de la nuit



3

05h57 Loris Giuliano au boulot
07h09 En aparté
07h41 Hot Ones
08h19 Super plan
09h02 Wicked
11h44 La boîte à questions
11h50 En aparté
12h22 Clique
13h16 L'art d'être heureux
15h03 Le système Victoria
16h42 Guillaume Tell
18h51 La boîte à questions
18h57 En aparté
19h32 Clique
20h31 En aparté
21h09 Les Sentinelles
21h54 The Narrow Road
The Narrow Road
22h35 Clique
23h29 Jane Austen a gâché ma vie
00h00 Saturday Night Live
01h10 Terrifier
02h32 La Damnée
03h56 L'écureuil



06h30 Incroyables transformations
07h00 Incroyables transformations
08h05M6 Boutique
09h40 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h25 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 L'amour est dans le pré
22h20 L'amour est dans le pré
23h05 L'amour vu du pré
00h20 Enquête exclusive
02h05 Enquête exclusive
03h30 Programmes de la nuit

11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h20 Candice Renoir
15h20 Candice Renoir
16h20 Candice Renoir
17h20 Fraternité générale
17h21 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h50 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Le clan des Siciliens
23h10 Le rêve de Lino
00h15 Journal Météo Climat
01h05 Grantchester
01h55 Des racines et des ailes

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

2

21h10

DES VIVANTS



Les sept rescapés ont des comportements imprévisibles. Et leurs proches, eux aussi, traversent une épreuve considérable. Marie-Claire se heurte au mutisme de Stéphane, Doris s'épuise à soutenir David. Arnaud et Marie peinent à rassurer leurs filles, hantées par ce qu'elles perçoivent de la souffrance de leurs parents. En thérapie, surgissent des sentiments de culpabilité impossibles à formuler. Il n'y a qu'entre eux qu'ils se sentent autorisés à tout dire.

Acteur: Benjamin Lavernhe (Arnaud), Alix Poisson (Marie), Antoine Reinartz (Grégory), Félix Moati (Sébastien)

Réalisateur: Jean-Xavier de Lestrade

21h10

LES SENTINELLES



L'enquête menée par Irène, désormais trop risquée, touche à sa fin. Les ramifications de ses découvertes menacent l'équilibre fragile entre les forces en présence, et ses alliés craignent pour sa vie. Pendant ce temps, Gabriel et Djibouti, capturés par les Allemands, voient leur sort basculer grâce à une aide inattendue venue de l'intérieur. Les Sentinelles se préparent à livrer bataille contre l'Übermensch, qui représente la menace la plus redoutable qu'ils aient jamais affrontée...

Acteur: Louis Peres (Gabriel Ferraud), Thibaut Evraud (Djibouti), Kacey Mottet-Klein (de Clermont), Carl Malapa (Armand).

21h24

GHOSTS : FANTÔMES EN HÉRITAGE



Alors qu'Alison et Nabil n'ont pas les moyens suffisants pour acheter leur première maison, ils héritent du jour au lendemain d'un immense château. En dépit du fait que la demeure est dans un piteux état, ils décident d'y emménager et envisagent même de le transformer en hôtel. Cependant, le château est également habité par des fantômes, des occupants qui continuent de hanter les lieux où ils ont vécu, qui sont fermement opposés à cette idée. Après un traumatisme accidentel, Alison peut les voir...

Acteur: Camille Chamoux (Alison), Hafid F. Benamar (Nabil), Anouk Darwin Homewood (Isabelle), Natacha Lindinger (Marie-Catherine).



Construction de 356 logements à El-Qods occupée

La Jordanie condamne la décision de l'entité sioniste

Le ministère jordanien des Affaires étrangères, a condamné l'annonce par l'entité sioniste de nouveaux appels d'offres pour la construction de 356 logements pour les colons à El-Qods occupée, la qualifiant de violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire. Dans un communiqué publié mercredi soir, le ministère a affirmé que cette décision «constitue une violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire, et porte clairement atteinte au droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination, à la fin de l'occupation et à l'établissement d'un Etat indépendant et souverain sur les frontières du 4 juin 1967», avec El-Qods comme capitale. Le porte-parole du ministère, Fouad Al-Majali, a ainsi réaffirmé «le rejet absolu et la ferme condamnation» par le Royaume de la poursuite par l'occupant sioniste de ses projets coloniaux en Cisjordanie occupée, de ses mesures restrictives continues contre les Palestiniens et de ses violations constantes du droit international et des résolutions de la légitimité internationale, en particulier la résolution 2334 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui condamne toutes les mesures sionistes visant à modifier la composition démographique, le caractère et le statut du territoire palestinien occupé depuis 1967.

Législatives en Irak

Vote anticipé des forces de sécurité



Les membres des forces de sécurité irakiennes ont commencé dimanche à voter, par anticipation, en vue des élections législatives de mardi, ont rapporté des médias locaux, dimanche. Les bureaux de scrutin ont ouvert ce matin pour les 1,3 million de membres des forces armées et de police appelés à garantir la sécurité de ces législatives auxquelles 21 millions d'électeurs sont conviés, selon l'agence officielle Iraqi News Agency. Le scrutin vise à élire 329 députés pour un mandat de 4 ans, ouvrant la voie à la désignation d'un nouveau président – poste largement honorifique réservé à un Kurde – et d'un Premier ministre – traditionnellement chiite – choisi après de longues tractations. Les électeurs devront départager plus de 7.700 candidats, dont près d'un tiers de femmes. Les femmes doivent occuper au moins 25% des sièges, selon un système de quotas, tandis que 9 sont réservés aux minorités. Vendredi soir, le Premier ministre Mohammed Shia Al-Soudani a exhorté les citoyens à voter librement et sans contrainte, qualifiant leur participation de «confiance, responsabilité et voix de l'avenir». Il a souligné que «le vote transmettra un message clair sur le nouvel Irak, dont le peuple est déterminé à assurer le transfert pacifique du pouvoir par les urnes».

Suède

Manifestation contre la violation du cessez-le-feu à Ghaza

Des centaines de personnes solidaires de la cause palestinienne ont manifesté, samedi à Stockholm en Suède, contre la violation par l'entité sioniste du cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Ghaza. Répondant à l'appel de nombreuses organisations de la société civile, des centaines de personnes se sont rassemblées sur la place Odenplan, en pleine capitale de la Suède, pour protester contre la poursuite des agressions de l'entité sioniste contre les habitants de la bande de Ghaza, en violation de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 10 octobre dernier, rapportent des médias locaux. S'adressant à leur gouvernement et à la communauté internationale, les manifestants munis de banderoles et de drapeaux palestiniens, ont scandé de nombreux slogans, à l'instar de: «Des enfants tués à Ghaza», «Ecoles et hôpitaux bombardés», ou encore «Mettre fin à la pénurie alimentaire». Prenant la parole à cette occasion, Rana Qadri, militante



suédoise des droits humains, déclare que «les manifestations se poursuivront tant qu'un véritable accord de paix ne sera pas appliqué». «Nous sommes ici aujourd'hui et nous continuerons à protester jusqu'à ce que la Palestine soit libre», souligne Qadri qui réclame l'application du mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre le dénommé Netanyahu. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 69.169 martyrs et 170.685 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Soudan

L'ONU tire la sonnette d'alarme sur un risque de crimes de masse



Le conseiller spécial des Nations Unies pour la prévention du génocide, Chaloka Beyani, a mis en garde contre de possibles crimes de masse à El Fasher, ville de l'ouest du Soudan tombée le mois dernier entre les mains des Forces de soutien rapide (FSR). "Nous constatons de graves violations du droit international des droits humains, des attaques directes contre des civils, un non-respect du droit international humanitaire (...) et ces attaques visent en grande partie des civils", déclare M. Beyani, récemment nommé à ce poste, cité samedi par des médias. Le haut responsable onusien, qui confie avoir échangé à ce sujet avec la coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Denise Brown, prévoit de transmettre prochainement un avis au secrétaire général de l'organisation, au Conseil de sé-

curité et à l'ensemble du système des Nations Unies. "Lorsque notre bureau tire la sonnette d'alarme, cela dépasse les simples violations ordinaires des droits humains ou du droit humanitaire", a-t-il précisé. Selon cet expert onusien, "cela signifie que le seuil est sur le point d'être franchi, et qu'il faut donc agir de manière préventive". Des images et témoignages diffusés ces derniers jours ont révélé des atrocités commises par les FSR à El Fasher, la capitale du Darfour du Nord prise, fin octobre, par la milice aux troupes gouvernementales, après plus de 500 jours de siège. "Nous n'entendons pas les cris, mais, alors que nous sommes réunis ici, l'horreur continue", avait déclaré le 31 octobre le chef des affaires humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, devant le Conseil de sécurité. Selon le bu-

reau du conseiller spécial pour la prévention du génocide, plusieurs indicateurs de risque de crimes de masse sont réunis au Soudan, même si seule une juridiction internationale peut statuer sur la qualification de génocide. La Cour pénale internationale (CPI) s'est dite "profondément alarmée" par les informations faisant état de massacres, de viols collectifs et d'exécutions sommaires à El Fasher, où l'ONU a officiellement déclaré un état de famine. L'enquête du tribunal international sur les crimes commis au Darfour depuis le début du conflit entre les FSR et l'armée soudanaise, en avril 2023, se poursuit : "Le bureau du procureur prend immédiatement des mesures () pour préserver et collecter les preuves pertinentes en vue de poursuites futures", a-t-il indiqué.